



# Rapport d'activités

 Conservatoire  
d'espaces naturels  
Languedoc-Roussillon



# 2012





M. KLESZCZEWSKI



T. GENDRE



M. SOURONNE



X. RUFRAY

# Sommaire

L'Édito du Président .....	3
<b>PARTIE 1 : PRESERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPECES</b> .....	4
1. améliorer la connaissance .....	4
2. protéger .....	6
3. gérer .....	9
L'actualité des sites et des programmes .....	9
<b>PARTIE 2 : VALORISATION</b> .....	12
<b>PARTIE 3 : ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES</b> .....	14
Mise en oeuvre et gestion des mesures compensatoires .....	14
Aider à la prise en compte des enjeux biodiversité par d'autres acteurs socio-économiques .....	16
Initier, animer ou participer à des programmes régionaux et des plans d'actions .....	17
Soutenir les territoires, les gestionnaires et les propriétaires .....	19
<b>PARTIE 4 : PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU</b> .....	20
Pôle-relais lagunes méditerranéennes .....	20
Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon .....	22
<b>SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DU CEN LOZÈRE</b> .....	24
<b>LA VIE ASSOCIATIVE</b> .....	25
Assemblée générale, Conseil d'administration et Conseil scientifique .....	25
Bilan financier .....	25
L'équipe salariée, mouvement de personnels, formation, stagiaires .....	26



T. GENDRE



M. KLESZCZEWSKI



M. KLESZCZEWSKI



T. GENDRE

Crédits photos couverture

- 1. A. RONDEAU
- 2/3/4. T. GENDRE
- 5. M. ACHERAR

2	3	4	5
1			



# l'Édito du président

L'évènement marquant de l'année 2012, c'est le lancement du programme Landlife dans lequel une réflexion est menée à l'échelle européenne sur l'intendance environnementale des territoires (essai de traduction en français de Landstewardship). L'intérêt de l'Europe pour ce programme ne doit rien au hasard. La reconnaissance de l'importance de la préservation de la biodiversité devient effective. Elle se fait en développant des systèmes de normes de plus en plus complets et précis. Les acteurs des territoires n'en perçoivent pas toujours les objectifs, la légitimité et l'efficacité. Ils ont l'impression de se retrouver dans un jeu d'arcanes de plus en plus contraignant dans lequel les conseils d'un juriste et d'un naturaliste sont nécessaires.

Il s'agit aujourd'hui de redonner du sens à la préservation de la biodiversité et de permettre aux acteurs de ne pas simplement subir mais d'en devenir partie prenante. Cela ne peut se faire qu'en leur permettant de mieux en comprendre les enjeux et éventuellement de s'engager de manière volontaire dans la recherche de solutions. L'efficacité de telles pratiques repose fortement, outre sa dimension relationnelle, sur la pertinence de l'analyse des enjeux naturalistes, analyse qui doit être réalisée en tenant

compte des caractéristiques des lieux, de la marge d'évolution des pratiques des acteurs et de la dynamique des espaces naturels. Il s'agit d'un travail à l'échelle des territoires et prenant en compte toutes leurs composantes.

Les pratiques de l'intendance environnementale des territoires sont diverses. Elles doivent permettre de rencontrer les acteurs là où ils sont. Elles ne sont pas nouvelles ; ainsi, les Conservatoires d'espaces naturels mettent en œuvre certaines d'entre elles depuis longtemps avec, en particulier l'animation foncière qui leur permet de rencontrer les propriétaires de sites et d'en négocier la maîtrise d'usage pour préserver leur biodiversité. Il s'agit aujourd'hui de leur donner plus de cohérence, plus d'ampleur, plus de lisibilité.

L'intendance du territoire c'est aussi une manière de souligner la cohérence de l'action que nous conduisons dans le cadre du Conservatoire et dont ce rapport d'activités témoigne. Il s'agit à chaque page du rapport de développer telle ou telle dimension de l'intendance du territoire en se plaçant à l'interface des enjeux de biodiversité et des acteurs ou des usagers des territoires quels qu'ils soient.

Un deuxième point important est la très forte progression de la maîtrise foncière et d'usage.

Elle repose sur la convergence de trois facteurs :

- le développement d'une collaboration confiante avec le Conservatoire du littoral,
- les mesures compensatoires liées aux grands aménagements réalisés en Languedoc Roussillon
- la création d'un poste pour l'animation foncière au sein du conservatoire dont l'action est efficace grâce au soutien des collectivités territoriales et de la SAFER.

L'action du Conservatoire est loin de se résumer à ces deux domaines d'activité. La lecture du rapport vous permettra d'en prendre connaissance de manière très synthétique. Pour éventuellement aller plus loin, vous avez la possibilité de vous adresser aux responsables des dossiers correspondants à vos intérêts. Ils se présentent en troisième de couverture.

Bonne lecture à tous.

**Jacques LEPART**  
**Président du CEN L-R**



# PARTIE 1 : PRÉSERVATION ET GESTION D'ESPACES ET D'ESPÈCES



## 1. AMÉLIORER LA CONNAISSANCE

La connaissance naturaliste et son amélioration sont fondamentales pour orienter l'action conservatoire. Elle permet notamment de :

- déterminer les sites d'intervention en fonction des priorités de conservation et/ou de restauration d'habitats naturels ou d'espèces de la faune et de la flore,
- d'orienter et rendre pertinentes les actions des plans de gestion des sites d'intervention.

Le CEN L-R a développé une base de connaissances naturalistes de plus de 74 000 données faune, flore, habitats naturels ainsi que des indicateurs pour qualifier et hiérarchiser les états de conservation des habitats naturels et des habitats d'espèces. C'est cette base de données avec celles de partenaires naturalistes qui oriente l'action conservatoire en permettant d'identifier où se situent les enjeux de biodiversité.

### Atlas des Papillons de jour et des Libellules du Languedoc-Roussillon

La mise en place de la structure et du fonctionnement de l'atlas, la dynamique de réseau et la forte implication d'acteurs régionaux (associations de connaissance et de protection de la nature, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, naturalistes) ont permis une grande avancée dans tous les volets de l'atlas (mise à disposition de données, réalisation de nouveaux inventaires, saisie des données dans l'outil web, formation...).

#### 1. Collecte et saisie de données

Les outils Web développés (interface de saisie et site internet) ont rempli leurs missions respectives de collecte et de diffusion de la donnée, comme en témoigne la progression spectaculaire du nombre de données et des contributeurs (cartes ci-dessous).

Par ailleurs des inventaires ciblés sur des territoires peu prospectés ou des espèces peu connues ou remarquables ont été réalisés.

#### 2. Formations et sensibilisation

- Une quinzaine de journées/ formations ont été consacrées par les opérateurs locaux pour une meilleure participation du réseau naturaliste.
- Organisation de plusieurs actions de sensibilisation ciblant le grand public et les décideurs locaux.

#### 3. Communication

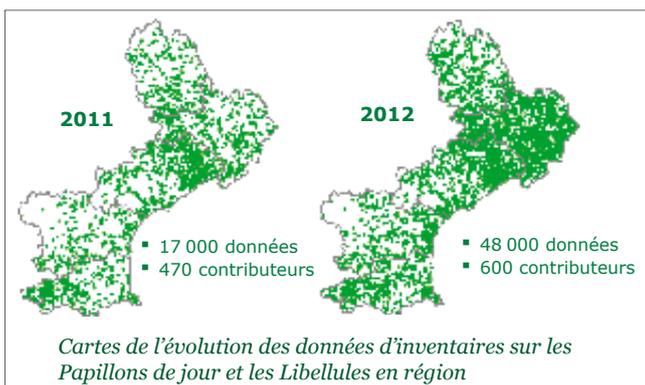
- Elaboration et diffusion d'un poster et d'un marque-page
- Publication d'un numéro spécial des «*Feuilles thématiques*» du CEN L-R consacré à l'Atlas.



*L'atlas des Papillons de jour et Libellules du Languedoc-Roussillon vise plusieurs objectifs:*

1. Dresser un état des lieux des connaissances sur les Papillons de jour et les Libellules de la région sur différents plans (chorologie, écologie, évolution des populations, menaces...)
2. Faciliter l'accès à des données précises et récentes.
3. Constituer un outil d'analyse et d'alerte de référence pour identifier les espèces remarquables et/ou menacées à l'échelle locale, ainsi que les biotopes qui leur sont associés.
4. Permettre la prise en compte des enjeux de conservation des Papillons de jour et des Libellules dans les politiques de conservation et servir d'appui technique aux gestionnaires dans les problématiques de gestion des milieux naturels.

*Ce projet, débuté en 2009, est coordonné par le CEN L-R, les Écologistes de l'Euzière et l'Opie. Il bénéficie du soutien financier de plusieurs partenaires : Europe, Etat, Région Languedoc-Roussillon, Départements (Aude, Gard, Hérault, Pyrénées Orientales) et de mécènes privés (Fondation Nature et Découvertes, ASF).*





T. GENDRE



T. GENDRE



M. KLESZCZEWSKI

## Le Système d'information du CEN L-R

Le travail de consolidation des données dans le système d'information du CEN L-R a été poursuivi.

L'interface de saisie développée en 2010 a continué son évolution avec le travail accompli par son développeur au Parc National des Cévennes et par les modifications commandées dans le cadre de *l'atlas des papillons de jour et des libellules du Languedoc-Roussillon*.

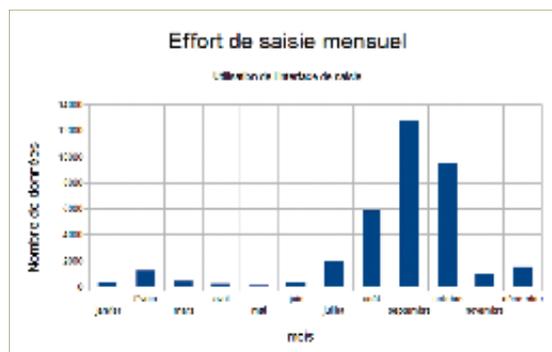
Ces évolutions bénéficieront à l'équipe avec la mise à jour qui sera effective avant le lancement de la saison de terrain 2013.

L'application est efficace, nous avons atteint, à la faveur du programme RhoMéo des pics de saisie de plusieurs milliers de données par jour.

Le site consacré au SIG de la structure a fait peau neuve et est désormais ac-

cessible à l'adresse <http://si.cenlr.org>

En 2013, nous allons mettre en place les exports automatisés et systématiques de nos données à destination des pôles thématiques du SINP.



Le système d'information du CEN L-R en quelques chiffres

- 27 500 données faune
- 69 000 données flore
- 31 000 données habitats

La base de données est alimentée essentiellement par les salariés et les bénévoles

## Le projet «Allo'Grenouille»



Le projet «Allo'Grenouille» entre dans la thématique «*Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles*» du programme REPERE (Réseau d'Échange et de projets sur le Pilotage de la Recherche et l'Expertise) coordonné par le CEFE/CNRS de Montpellier.

Ce projet s'est attelé dans un premier temps à la réalisation d'une étude génétique et acoustique pour calibrer un outil fiable pour la distinction des différentes espèces de Grenouilles «vertes» (Groupe Pelophylax).

Par la suite, un site Internet a été créé pour être le support d'une enquête participative (Allo'Grenouille, [www.allo-grenouille.fr](http://www.allo-grenouille.fr)) pour récolter les enregistrements qui seront analysés grâce à cet outil.

A la fin du projet, il sera possible d'avoir une meilleure connaissance de la localisation des différentes populations d'espèces, de mieux comprendre l'évolution de leur répartition, et de proposer des mesures de gestion pour préserver les espèces patrimoniales et limiter l'expansion de l'invasive Grenouille rieuse.

## Les autres actions d'amélioration de la connaissance

Le CEN L-R participe par ailleurs à plusieurs autres actions d'amélioration de la connaissance nécessaires à la mise en oeuvre de programmes de conservation d'espèces remarquables et/ou d'habitats naturels.

Pour la faune, ces actions concernent l'Aigle de Bonelli, le Triton crêté, les Tortues autochtones (Cistude et Emyde lé-

preuse), les Larolimicoles.

Concernant les habitats naturels, le CEN L-R a poursuivi le travail d'élaboration de méthodes d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels. La méthode développée pour les habitats naturels de Lozère a été étendue à d'autres milieux naturels, notamment ceux des espaces naturels sensibles du

Département de l'Hérault.

Enfin, le CEN L-R a développé, dans le cadre du programme RhoMéo une méthode spécifique au suivi de l'état de conservation des zones humides du Bassin Rhône Méditerranée.

Certains de ces programmes sont détaillés plus loin.

## 2. PROTÉGER



### Une forte progression de la maîtrise foncière et d'usage en 2012 !

En 2012, la protection par la maîtrise foncière et d'usage a connu une forte progression, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Mode d'intervention	Surface (ha) (2011)	Surface (ha) (2012)
Acquisition en propre	114	213 (+ 87 %)
Conventions de gestion	896	3129 (+ 249 %)
Convention d'assistance aux gestionnaires ou propriétaires	116 211	119 026 (+ 2 %)

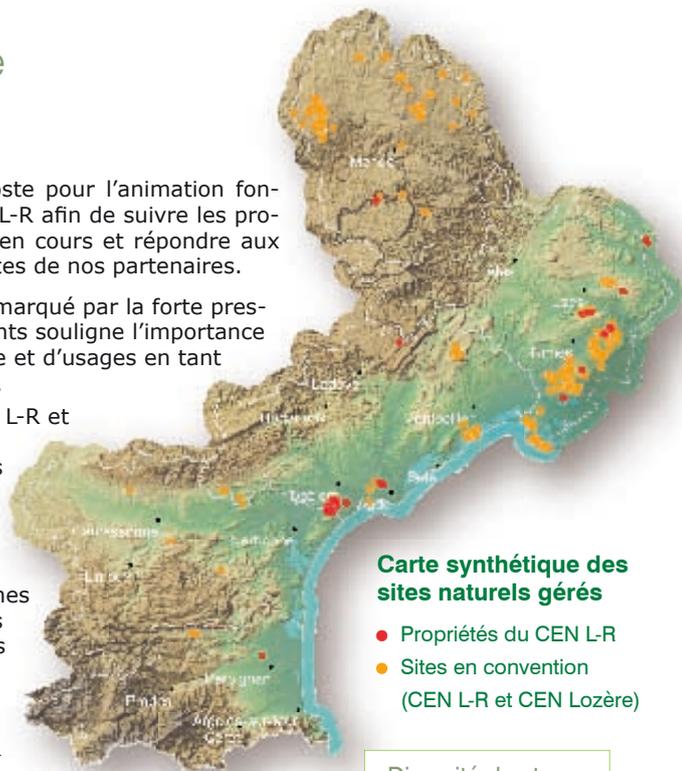
Cette progression est liée à deux facteurs principaux :

- la mise en oeuvre de mesures compensatoires suite à la construction de grands projets d'infrastructures en région (contournement ferroviaire de Nîmes, renforcement du réseau hydraulique autour de Montpellier, ligne très haute tension France-Espagne).

- la création d'un poste pour l'animation foncière au sein du CEN L-R afin de suivre les projets d'aménagement en cours et répondre aux sollicitations croissantes de nos partenaires.

Le contexte régional marqué par la forte pression des aménagements souligne l'importance de la maîtrise foncière et d'usages en tant qu'outil de protection.

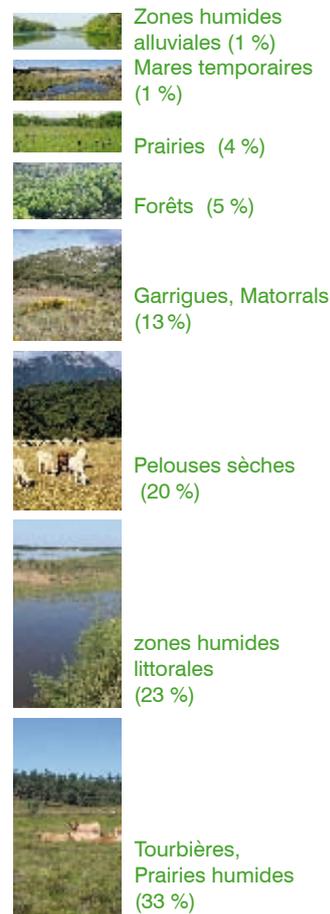
L'intervention du CEN L-R et du CEN Lozère cible surtout les milieux les plus remarquables et les plus menacés comme les tourbières et prairies humides en Lozère, les zones humides littorales, les pelouses sèches et les mares temporaires qui constituent plus des 3/4 des surfaces gérées par le CEN L-R et le CEN Lozère.



#### Carte synthétique des sites naturels gérés

- Propriétés du CEN L-R
- Sites en convention (CEN L-R et CEN Lozère)

#### Diversité des types de milieux gérés



### Nouvelles du fonds de dotation

Comme annoncé dans le rapport d'activités 2011, le Fonds de dotation du CEN L-R a été déclaré en Préfecture le 18 février 2012.

Rappelons que l'objectif principal de ce fonds est d'assurer l'acquisition et le portage du foncier et de garantir l'inaliénabilité des biens fonciers à forte valeur en biodiversité, acquis par le CEN L-R.

L'ensemble des acquisitions réalisées en 2012 a été versé dans ce fonds.

L'animation foncière dans la Plaine de Londres (nord de Montpellier) : d'une opportunité d'action ciblée à un partenariat pour soutenir l'ensemble d'un territoire

Dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de Création d'Aires Protégées (SCAP), le CEN L-R a réalisé une étude foncière, portant sur les espèces retenues dans la SCAP. Elle a identifié et hiérarchisé 30 sites prioritaires dont la Plaine de Londres. Une étude ciblée a, par la suite, permis de cartographier les parcelles prioritaires et de prendre contact avec les propriétaires, dont la commune de Mas-de-Londres, propriétaire d'une parcelle de 35 ha à forts enjeux. Une convention de gestion a été signée entre le CEN L-R et la commune, créant une dynamique locale autour de la conservation de la biodiversité.

C'est ainsi que le Maire de Mas-de-Londres a informé le CEN L-R de la vente du Camp militaire de Cambous, vaste zone refuge pour la biodiversité couvrant 1800 ha sur 4 communes. Le CEN L-R a été sollicité par la Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup (CCGPSL) afin de l'accompagner dans l'élaboration d'un projet de territoire pour sauvegarder la biodiversité de cet espace dont la CCGPSL va devenir propriétaire d'une partie du site.

Parallèlement, la SAFER nous a informé, dans le cadre du partenariat sur la veille foncière, de la vente d'une propriété agricole de 60 ha en plein cœur du territoire, abritant 20 ha de prairies humides (classées prioritaires dans l'atlas départemental). La CCGPSL, accompagnée par le CEN L-R, a engagé une concertation avec la SAFER, la Chambre d'agriculture, le Conseil général et l'Agence de l'eau RMC. Elle a abouti à l'acquisition de 32 ha (parcelles les plus patrimoniales), le reste revenant à des agriculteurs. La CCGPSL a confié la gestion des parcelles acquises au CEN L-R. L'objectif de la gestion est la mise en oeuvre d'un programme de conservation écologique et le redéploiement agro-pastoral sur les surfaces abandonnées.

Satisfaite de sa coopération avec le CEN L-R, la CCGPSL envisage de lui confier la gestion de l'ensemble de son patrimoine naturel (plus de 500 ha) avec accueil du public.



X. FURRAY



T. GENDRE



M. KLESZEWSKI



## Le projet Life + LAG' Nature : un programme d'action en faveur de la protection des lagunes du Languedoc - Roussillon



T. GENDRE

Le Projet européen Life+ LAG' Nature (2009 - 2013) a pour objectif d'améliorer l'état de conservation des habitats lagunaires, périlagunaires et dunaires d'intérêt communautaire en mettant en réseau 5 sites Natura 2000 pilotes en Languedoc-Roussillon.

Il s'articule autour d'actions pilotes (restauration d'habitats, gestion de la fréquentation, lutte contre les espèces envahissantes) et d'actions transversales (sensibilisation, formations, suivis/évaluation, coordination/animation, communication).

L'ensemble de ces actions est mené de concert avec le CEN L-R comme chef de file et 7 partenaires techniques : les 5 syndicats mixtes opérateurs des sites Natura 2000, ainsi que le GRAINE L-R et le laboratoire ART-Dev de l'Université Montpellier 2.

### Les principales actions réalisées en 2012

Au cours de l'année 2012, la majorité des actions ont été finalisées, conformément au planning du programme, qui arrive aux 4/5 de sa durée.

#### 1. Les travaux de restauration d'habitats

- Restauration des connexions hydrauliques sur les Salines de Villeneuve avec la réhabilitation de 5 ouvrages hydrauliques et l'enlèvement d'obstacles à l'écoulement des eaux.
- Restauration des habitats dunaires à Terre Neuve en Camargue Gardoise. (cf le zoom ci-dessous).

#### 2. La gestion de la fréquentation

- Finalisation du projet de «Maison de l'Etang» à Salses Leucate,
- Réalisation des enquêtes de fréquentation sur 4 sites pour évaluer l'impact des aménagements réalisés pour l'accueil du public.

#### 3. Lutte contre les espèces envahissantes

- Organisation d'une quinzaine de chantiers d'arrachage d'espèces végétales envahissantes (Amorpha, Sénéçon du Cap, Griffes de sorcières, Faux vernis du Japon, Yucca, Figuier de barbarie, Jus-sie). Ces chantiers ont permis de limiter, voire éradiquer ces espèces sur près de 60 ha de terrains sur les sites de Salses-Leucate et de la Basse Vallée de l'Aude.

#### 4. Les rencontres d'acteurs

- Co-organisation avec la DREAL L-R, d'une rencontre régionale «Polices de l'environnement» qui a réuni 60 parti-

cipants. Cette rencontre a été complétée par 8 rencontres locales. Le succès de ces rencontres fait qu'elles vont être poursuivies après le Life.

- Organisation des quatre dernières rencontres locales thématiques «élevage». Elles se sont déroulées dans de très bonnes conditions, avec en moyenne 30 participants par rencontre.
- Organisation de 6 rencontres locales réparties sur les 5 sites avec les décideurs.
- Organisation de la rencontre régionale sur les espèces végétales envahissantes qui a réuni 35 participants.

#### 5. Sensibilisation et communication

- Dernière campagne de sensibilisation à travers le déploiement de l'outil itinérant «Aucèl!» sur les 5 sites pilotes. Elle a permis de sensibiliser près de 5000 personnes.
- Réalisation de 2 nouveaux clips vidéo en 2012. Le site Internet a connu une nette progression en terme de fréquentation puisqu'il a été visité par plus de 10000 personnes. 2 Newsletters envoyées à plus de 850 destinataires, et 49 articles de presse dans l'année.

#### 6. Coordination générale du projet

- Remise du rapport à mi-parcours à la Commission européenne le 30 avril 2012 et accueil de l'Union Européenne et du bureau d'étude Astrale en juin 2012.

La Commission européenne a émis un avis très favorable sur le projet.



B. SPROT

Les travaux ont consisté à restaurer des habitats naturels de dunes littorales sur la moitié de la surface (25 ha) d'anciennes parcelles agricoles (cultures d'asperges et vignes) actuellement en friche

### Zoom sur la restauration de milieux dunaires à l'Espiguette (Camargue gardoise)

et couvrant près de 50 ha. Ces travaux lourds de restauration ont été menés en plusieurs phases : nettoyage général et évacuation des résidus de culture, élimination des haies et des espèces végétales envahissantes, reprofilage du relief et élimination des ouvrages agricoles (fossés, merlons, talus), remaniement du sol pour rendre le sable plus mobile, création de montilles et d'arcs dunaires,

création de dépression pour de futures mares temporaires. L'objectif est de reconnecter les zones restaurées au système dunaire environnant.

Ces travaux ont été effectués sous la maîtrise d'ouvrage du SMCG, avec la participation de la commune du Graudu-Roi (co-gestionnaire du site pour le Conservatoire du Littoral) et l'appui technique du CEN L-R.



## Programme de conservation des laro-limicoles coloniaux de la Méditerranée française

Le programme de suivi des colonies s'est poursuivi en 2012 à l'échelle des régions Languedoc-Roussillon et PACA. Cette année a été marquée par le retour des oiseaux dans les Salins de Frontignan, suite aux travaux de débroussaillage des îlots par l'EID. Par ailleurs, plusieurs colonies d'oiseaux se sont spontanément installées dans les sites où des îlots ont été restaurés ou construits (Salins de Villeroy, Grand Bastit).

La mise à l'eau tardive d'un radeau de nouvelle génération dans l'étang du Prévost s'est soldé par l'installation d'une colonie de Sternes pierregarin (30 couples). La reproduction n'est malheureusement pas arrivée à terme du fait de la prédation par un mammifère (putois vraisemblablement).

Globalement, la saison de reproduction reste très mauvaise pour la Sterne

naine (sauf sur le Grand Bastit) malgré de nombreux efforts de protection des colonies. L'Hérault se distingue une nouvelle fois en France avec la quasi-totalité des couples de Goéland railleur et de Sterne hansel du pays et l'ensemble des colonies de Sterne caugek du littoral méditerranéen français.

Pour la 1ère année une opération de baguage des Mouettes rieuses a été menée avec le CEFE - CNRS sur l'étang du Prévost. Cette opération devrait se poursuivre dans le futur.

Dans le cadre d'un contrat Natura 2000 mené dans les étangs palavasiens avec le Siel, un test de produits de stérilisation des œufs de goélards leucophées a été mené afin de déterminer si l'huile de maïs pouvait remplacer efficacement le *Sterilis* utilisé jusqu'à présent. L'expérience a été positive, ce qui nous permettra désormais d'utiliser un pro-

duit non polluant et non nocif pour les manipulateurs. 2012 était également l'année du recensement régional. Ce comptage a néanmoins déjà été conduit entre 2009 et 2011 dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Pour ce qui est de l'Hérault, on passe de 1107 à 706 couples recensés en milieux naturels ce qui correspond à ce qui est constaté depuis plusieurs années dans notre région (baisse des effectifs en milieu naturel et augmentation en milieu urbain).



2 sternes caugek baguées à Marseillan en 2011 ont été contrôlées... en Namibie, à près de 7000 km de leur lieu de naissance. Même si cette « performance » n'est pas exceptionnelle pour cette espèce, cette observation n'en demeure pas moins intéressante.



## Les actions en faveur de la flore remarquable

Le CEN L-R intervient dans la gestion directe de sites abritant une vingtaine d'espèces protégées dont 4 en danger d'extinction : la Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*), la Sternbergie à fleurs de colchique (*Sternbergia colchiciflora*), l'Iris d'Espagne (*Iris xiphium*), l'Ophrys guêpe (*Ophrys tenthredinifera*). L'objectif général consiste à stabiliser, voire accroître leurs populations, à travers la restauration du bon état de conservation de leur habitat. Tous les habitats gérés par le CEN L-R dans ce contexte sont d'intérêt communautaire au titre de la Directive européenne de 1992.

### Les actions en faveur de l'Iris d'Espagne (*Iris xiphium*)



La seule station française de ce bel Iris à fleurs bleues est suivie depuis des années par le CEFE. Le CEN L-R a signé une convention de gestion sur une parcelle privée qui abrite une petite sous-population. L'habitat de l'espèce, les «prés salés méditerranéens» (sur sables peu salés), est relativement productif et peut facilement être colonisé par des espèces très concurrentielles telles

que le Roseau et les Tamaris. L'objectif de gestion consiste par conséquent à maintenir les prés salés à un stade relativement ouvert, avec un recouvrement faible des espèces concurrentes. Signalons aussi que fin 2012, le CEFE a mené une action expérimentale de renforcement des populations d'Iris d'Espagne sur différentes parcelles, à partir de bulbes cultivés à Montpellier à partir de graines locales. Les suivis précis programmés par le CEFE pendant plusieurs années permettront d'évaluer le succès de cette action expérimentale.

### • Marsilée pubescente

L'habitat de l'espèce, les «gazons amphibies méditerranéens», dépend d'un fonctionnement hydrologique alternant les phases en eau et à sec, et nécessite un entretien régulier pour maintenir une certaine ouverture du milieu.

L'action du CEN L-R porte notamment sur le second aspect, à travers un dé-

broussaillage régulier avec export de la matière végétale.

### • Ophrys guêpe et Sternbergie à fleurs de colchique

Ces espèces herbacées peu concurrentielles sont liées à l'habitat «pelouses xériques méditerranéennes» et réagissent de façon très sensible à toute fermeture du milieu par l'installation d'espèces plus vigoureuses aussi bien herbacées que ligneuses. Les mesures de gestion mises en œuvre par le CEN L-R visent par conséquent à contenir les espèces concurrentes, souvent par une coupe initiale des ligneux suivi par des entretiens réguliers.

Les suivis réalisés montrent un effet bénéfique immédiat et à moyen terme sur les populations des espèces visées.



### 3. GÉRER



Réserve Naturelle  
**GORGES DU GARDON**



#### Un hotspot entomologique !

A l'issue de la mise en œuvre du premier plan de gestion de la réserve (2004-2008), il est apparu que la connaissance de la faune invertébrée, et notamment des insectes, était très lacunaire. Alors

même que ces groupes constituent un pan important de la biodiversité et qu'ils assurent des fonctions essentielles dans le fonctionnement des écosystèmes. Par conséquent, depuis 2010, de nombreuses opérations d'inventaire et de suivi ont été initiées pour améliorer la connaissance des populations d'« araignées vraies », d'Odonates, de Rhopalocères, d'Orthoptères ou encore de Coléoptères (cf. ci-après).

Après 3 années de mise en œuvre, ces actions révèlent toute l'importance du site pour ces groupes :

- Ce ne sont pas moins d'un tiers des espèces d'Odonates et de Rhopalocères de France métropolitaine qui sont présentes sur la réserve ! En ce qui concerne les Orthoptères, 1/4 de la richesse spécifique de France métropolitaine est recensé dans la réserve.
- D'après les experts de l'Opie, avec 63 espèces de criquets, sauterelles et mantidés, cet espace est parmi les plus riches en Orthoptères connus.
- D'autre part, ces actions participent à une meilleure connaissance de la faune invertébrée bien au-delà de la réserve :
- De nouvelles espèces pour la France ou pour le département du Gard ont ainsi été découvertes encore cette année.
- La réserve s'inscrit dans des suivis nationaux à long terme (STERF, STELI) et contribue ainsi à améliorer la connaissance des écosystèmes méditerranéens généralement peu représentés dans ces programmes.

#### Un inventaire des coléoptères saproxyliques pour estimer la valeur biologique de la forêt

La chênaie verte est la formation végétale dominante sur la réserve : elle couvre plus de la moitié de sa surface. Or la valeur patrimoniale de cet habitat ne peut s'apprécier sans faire référence aux coléoptères saproxyliques (cf. encadré). C'est pourquoi une étude ciblant spécifiquement ce groupe a été lancée cette année et confiée au Pôle National d'Entomologie Forestière de l'ONF.

La première année de cet inventaire, prévu pour durer 3 années consécutives, a permis de recenser 3 048 individus appartenant à 88 taxons. Ce groupe n'ayant encore jamais été étudié sur le site, 83 taxons n'étaient pas encore connus sur la réserve !

A ce stade, 8 espèces contactées appartiennent à la liste des indicateurs de la valeur biologique des forêts françaises. Parmi elles, la présence de 2 espèces très rares en France est à noter :

- *Ogmoderes angusticollis* : relique d'une faune chaude préglaciaire, connue uniquement dans la zone méridionale et en exemplaires toujours isolés ;
- *Microrhagus emyi* : espèce qui se développe dans le bois très dégradé de feuillus divers, qui dépend donc d'une succession d'autres espèces saproxyliques.

Cette étude constituera un état de référence de la valeur biologique de la forêt dans la réserve, qui contribuera à évaluer les orientations de gestion choisies pour cet habitat à savoir :

- prioritairement le laisser vieillir jusqu'à la sénescence ;
- secondairement favoriser une diversifi-



*Les organismes saproxyliques se définissent comme des espèces qui dépendent, au moins pendant une partie de leur cycle de vie, du bois mort ou mourant, d'arbres moribonds ou morts debout ou à terre, ou de champignons lignicoles, ou encore de la présence d'autres organismes saproxyliques (Speight, 1989). Ces espèces occupent une place très importante au sein des écosystèmes forestiers européens, représentant entre 20 et 25 % des espèces forestières (Dajoz, 1998 ; Stockland et al., 2004). Les coléoptères saproxyliques (environ 2500 espèces en France) constituent à eux seuls près de 20 % des espèces saproxyliques et se positionnent comme le second groupe le plus diversifié après les champignons lignicoles (Bouget et Brustel, 2009). Ils occupent en forêt différentes fonctions indispensables dans les processus de dégradation et de recyclage de la nécromasse ligneuse.*

fication de la structure des peuplements dans le cadre de la mise en œuvre de travaux sylvicoles.



#### Valorisation des premiers résultats de l'inventaire biospéléologique

Depuis 2010 l'Association Spéléologique Nîmoise, membre du CEN L-R, est en charge d'un inventaire biospéléologique dans plusieurs cavités de la réserve. Ce travail a servi de base à l'élaboration par l'ASN d'un guide des espèces fréquentant le milieu souterrain à paraître début 2013.



## Le Site naturel protégé des Salines de Villeneuve

### Une nouvelle convention de gestion pour prendre soin du territoire !

Une nouvelle convention de gestion a été signée en octobre 2012 entre le Conservatoire du Littoral, le CEN L-R, le Siel et la Commune de Villeneuve-lès-Maguelone. Elle concerne 17 ha de propriété du Conservatoire du Littoral située sur la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, au lieu-dit «*les berges des Moures et de l'Arnel*» . La convention vise plusieurs objectifs :

- préserver le patrimoine naturel et paysager communal,
- maintenir, encadrer et harmoniser les activités traditionnelles (pâturage, culture, pêche, chasse...),
- limiter et lutter contre la cabanisation,
- maintenir les fonctionnalités de la zone humide.

Un plan de gestion simplifié sera réalisé dans le courant de l'année 2013. Ce plan sera élargi aux parcelles communales présentes dans la zone d'acquisition autorisée par le Conseil d'administration du Conservatoire du Littoral.

### Elaboration du nouveau plan de gestion

En 2012, une dernière phase a été consacrée à déterminer le programme d'action des 5 prochaines années. Ce document a été présenté aux partenaires techniques et financiers, ainsi qu'aux usagers, lors du comité de gestion du 19 avril 2012.

Afin d'avoir une gestion cohérente sur tout le territoire, le plan de gestion des Salines de Villeneuve prend en compte l'ensemble des parcelles du Domaine public (commune et Conservatoire du Littoral) situées dans le périmètre d'acquisition autorisé par le Conseil d'administration du Conservatoire du Littoral. Ainsi, le périmètre d'actions du plan de gestion couvre une superficie d'environ 400 hectares.

Dans le courant de l'année 2013, ce plan de gestion sera soumis au conseil scientifique du CEN L-R pour validation.

### Les principales actions menées en 2012

Plusieurs actions ont été menées lors de cette première année de mise en œuvre du plan de gestion du site. Parmi celles-ci, on peut citer :

- **Entretien et restauration de milieux** : réhabilitation de martelières, pose de dalots à l'exutoire du canal de ceinture pour favoriser les échanges d'eau avec

l'étang de Vic, surcreusement et élargissement d'une mare, entretien et restauration d'îlots de nidification pour les laro-limicoles nicheurs, restauration de 300 m de canaux, entretien de haie...

- **Gestion de la fréquentation** : installation de deux barrières pour empêcher l'accès des véhicules côté sud, délimitation de sentier avec des plots en bois, installation d'éco-compteurs, élaboration d'un projet de réglementation, surveillance...
- **Accompagnement des éleveurs et des collectivités** : Aide à la mise en œuvre de mesures agri-environnementales et de plans de pâturages sur les secteurs des Prés de Mireval et de la roselière du Boulas...

#### L'Accueil du public en chiffres

- 154 demi-journées d'animation,
- 1 282 personnes accompagnées sur le site et sensibilisées,
- 6 manifestations nationales relayées (Journée mondiale des zones humides, Fête de la nature, Fréquence gre-

nouille, Nuit européenne des chiroptères, Journées du patrimoine...)

- 5 classes nature,
- 32 sorties nature et ateliers enfants,
- 58 journées d'ouverture de la Maison des Salines au public.

#### Les chantiers de bénévoles



Les 47 chantiers organisés ont rassemblé 326 participants bénévoles (scolaires, étudiants, jeunes de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone, adhérents du CEN L-R). Ils ont permis de réaliser de nombreuses actions de gestion nécessaires à la conservation du site : plantation de 200m de haie, installation de 130 m de ganivelles, entretien de 1200 m de sentier, entretien de mares, nettoyage de parcelles, aménagement d'îlots de nidification...

*Merci à tous pour ce sacré coup de pouce à la gestion du site !*

### Restauration et mise en sécurité du pont menant à la Maison des Salines



Avant travaux

L'entrée principale du site naturel protégé des Salines de Villeneuve se fait par un pont permettant de franchir le canal de ceinture. L'ouvrage datant de 1928, était fortement dégradé et dangereux. Aussi, des travaux de restauration du pont ont été lancés en juillet 2012. Ils consistent à mettre en place une passerelle en bois aux normes en vigueur pour le passage des piétons, cavaliers, cyclistes et véhicules de secours. Après 3 mois de travaux et près de 68 000 euros investis par le Conservatoire du Littoral, la région Languedoc Roussillon, le Département de l'Hérault et la Fondation d'entreprise Véolia environnement, le site dispose aujourd'hui d'un accès sécurisé et d'une entrée rappelant son prestigieux passé industriel.



Après travaux



## L'Étang de la Capelle-Masmolène

En 2012, le CEN L-R a assuré la finalisation du Docob du site et initié sa mise en œuvre :

Entre 2009 et 2012, un comité de pilotage et des groupes de travail représentatifs des utilisateurs et des acteurs du territoire local (25 membres) se sont réunis à plusieurs reprises pour discuter et valider les principes de gestion des espaces naturels et l'information des usagers à mettre en œuvre pour préserver la faune et la flore remarquable du site. Deux documents de synthèse présentent ces orientations : le Document d'objectifs Natura 2000 (DOCOB) et le Projet Agri-Environnemental (PAE) spécifique aux agriculteurs.

Ces documents sont accessibles sur <http://lacapelle.n2000.fr>.

Les enjeux de biodiversité les plus emblématiques du site sont la conservation du Triton crêté (un batracien, cousin de la Salamandre) et la flore rare amphibie des mares temporaires méditerranéennes du bord de l'étang (Salicaire faux-

thésion, Herbe de Saint Roch, Hélio-trope couché, Salicaire à trois bractées, Etoile d'eau...).

Afin de préserver ces dernières, aussitôt le Docob validé, le CEN L-R a guidé la commune de la Capelle-Masmolène dans les travaux de débroussaillage pour limiter l'envahissement des marges de l'étang par les jeunes saules. La commune a bénéficié de fonds européens (50%) et nationaux (50%) pour financer l'intervention d'un débroussaillier forestier en fin d'été 2012, période de moindre sensibilité écologique du milieu.

Une convention de gestion a été signée entre la commune et le CEN L-R pour formaliser l'appui technique et scientifique du CEN L-R dans la gestion des espaces naturels communaux.

Pour 2013, le CEN L-R étudie avec la commune l'opportunité d'une action de débroussaillage et restauration d'un réseau de mares à Triton crêté en zone communale forestière. Dans le ca-

dre de la convention sus-citée, le CEN L-R pourra être signataire en direct du contrat natura 2000 de cette restauration.



Parallèlement à ces actions de gestion, des efforts de sensibilisation ont été déployés par le CEN L-R pour informer le public local sur les enjeux écologiques du territoire et les outils contractuels incitatifs pour répondre aux objectifs de développement durable territoire inscrits dans le Docob.

## Lancement des premiers travaux de gestion sur le territoire du Pic-Saint-Loup



Les premiers travaux de gestion ont été lancés sur le territoire du Pic-Saint-Loup. Ils s'inscrivent dans le cadre :

- du diagnostic écologique qui a identifié la Plaine de Londres comme site prioritaire de la SCAP (Stratégie de Création d'Aire Protégée),
- de la convention signée avec la Communauté de Communes du Grand Pic-Saint-Loup (CCGPSL) qui confie au CEN L-R la gestion de 32ha de parcelles à haute valeur patrimoniale.

Ces travaux ont concerné 2 sites des communes de Mas-de-Londres et de Notre Dame-de-Londres.

Pour le premier, il s'agissait d'expérimenter différentes techniques de coupe du frêne à feuilles étroites (*Fraxinus angustifolia*) pour lutter contre le risque d'envahissement des prairies humides par cette espèce. En effet, le frêne se développe fortement dans ces prairies humides, privant de lumière les espèces de la strate herbacée dont la rare Orchidée d'Occitanie (*Dactylorhiza occitanica*).

Le second site de Notre Dame-de-Londres était quant à lui complètement clos par d'anciens murets en pierres sèches. Le chantier a consisté à ouvrir un passage pour permettre l'accès à un troupeau d'ovins pour lutter contre la fermeture des milieux et valoriser ces pelouses sèches. Les pierres extraites ont été disposées en clapas pour favoriser les reptiles.

Ces deux chantiers se sont déroulés dans une ambiance chaleureuse avec le soutien des deux communes et de la Communauté de communes.

La gestion de ces deux sites sera poursuivie en 2013 conformément au plan d'action qui sera défini avec les collectivités concernées.

## L'Étang de Valliguières



Les principales actions menées en 2012 dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB dont le CEN L-R est opérateur sont :

- la poursuite du suivi de la population du Triton crêté dont le bilan des 10 années de suivi a été présenté de manière détaillé dans le rapport d'activités 2011.
- les travaux d'entretien mécanique des milieux autour de l'étang, notamment suite à la défection de M. Chardon, éleveur, dont les chevaux pâturaient le site.
- les animations pour les scolaires avec la collaboration du CO-Gard.
- le projet de création d'une mare est reporté, faute d'entente avec le propriétaire. La commune va lancer une procédure de Déclaration d'utilité publique (DUP) pour acquérir les parcelles.

# PARTIE 2 : VALORISATION



Outre l'action principale de préservation des espaces naturels de la région, le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon mène des actions qui concourent à une meilleure prise en compte citoyenne des enjeux de protection du patrimoine naturel. Il met en place pour cela différentes actions d'information et de communication : soirées d'information, sorties découverte, chantiers nature, plaquettes et livrets de sensibilisation...

L'année 2012 a été marquée par le lancement du programme européen LandLife spécifique à l'information et la communication autour de l'intendance du territoire en tant qu'outil de gestion de la biodiversité.



## Un programme européen Life + information & communication

Le projet LandLife a démarré en novembre 2011 et se terminera fin 2014. Il a pour but de promouvoir l'intendance du territoire comme outil de conservation de la biodiversité.

L'année 2012 a été la première année de vie du projet. Elle a démarré avec l'accueil du comité de pilotage annuel du projet et s'est poursuivie avec de nombreuses actions d'importance; notamment :

- un état des lieux de l'intendance du territoire en Europe et dans les pays partenaires
- la conception et la mise en ligne du site internet du projet
- la rédaction d'un manuel en ligne sur l'intendance du territoire
- la mise en place d'une lettre d'information (premier numéro sorti durant l'automne)
- l'organisation de la semaine européenne de l'intendance du territoire (Du 28 septembre au 7 Octobre 2012)

En parallèle à ces actions, le CEN L-R a mené toute l'année une campagne de prospection foncière afin d'identifier des propriétaires volontaires pour passer des conventions sur des zones identifiées «à enjeu» pour la biodiversité. Cette recherche active a porté ses fruits notamment dans la plaine de Londres où 2 conventions avec la commune de Notre-Dame-de-Londres ont été signées et au moins deux autres sont en cours de négociation (Communauté de Communes du Pic-Saint-Loup et un éleveur).

Le point d'orgue de l'année a été l'organisation de la semaine européenne de l'intendance du territoire. En Languedoc-Roussillon le CEN L-R a, entre autres, proposé trois rencontres (élus locaux et habitants de Lespignan, usagers des Salines de Villeneuve, propriétaires fonciers de Notre-Dame-de-Londres) pour expliquer ce qu'est l'intendance du territoire et comment chacun peut contribuer à la préservation des milieux naturels qui l'entoure. Ces réunions suivies de visites sur site ont rencontré un franc succès et ont eu des suites positives dans les négociations issues de la prospection foncière.

Pour plus d'information sur le projet et ses actions :

[www.landstewardship.eu](http://www.landstewardship.eu)  
[www.landlifeweek.eu/fr](http://www.landlifeweek.eu/fr)  
[www.cenlr.org/drupal/LANDLIFE](http://www.cenlr.org/drupal/LANDLIFE)

### l'intendance du territoire qu'est-ce que c'est ?

*L'intendance du territoire a pour but d'impliquer les propriétaires et les usagers dans la conservation et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, culturelles et paysagères. Elle s'appuie sur des accords volontaires entre les propriétaires fonciers publics ou privés et des organismes d'intendance du territoire, tels que les Conservatoires d'espaces naturels en France.*



La Semaine Européenne de  
l'Intendance du Territoire en chiffres

#### En Europe :

- 231 organisations participantes
- 420 événements
- plus de 15 000 personnes

#### En France :

- 10 Conservatoires participants
- 35 activités proposées
- plus de 550 personnes





R. JULLIAN



M. ACHERAR



L. PERSOUL

## Fréquence grenouille



M. ACHERAR

Cette 18ème édition, qui s'est déroulée du 1er mars au 31 mai 2012, a mobilisé une douzaine de partenaires qui ont proposé plus de 40 animations à travers le Languedoc-Roussillon. Malgré la sécheresse hivernale qui n'a pas permis la mise en eau de plusieurs mares, cette édition a connu un franc succès puisque près de 500 personnes sont allées à la découverte des amphibiens de notre région.

Cette édition a été marquée aussi par notre partenariat avec les radios de France Bleu (Gard-Lozère, Hérault, Roussillon) qui a donné une plus grande visibilité à cette opération grâce aux annonces des animations faites à l'antenne et aux reportages effectués.



Merci à tous!

## Les chantiers d'automne



M. ACHERAR

L'édition 2012 s'est déroulée entre le 22 septembre et le 20 décembre. Le CEN L-R a relayé cette opération en région en organisant une vingtaine de chantiers nature répartis sur tout le territoire régional. Les chantiers, qui ont bénéficié du soutien du programme européen LAND-LIFE (voir ci-contre), ont mobilisé plus de 300 bénévoles.

### Partenariat avec le SPIP de l'Hérault

Un partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) de l'Hérault, Antenne de Béziers a été initié dans le cadre de chantiers organisés avec le Syndicat mixte de la vallée de l'Aude (SMDA) et le Lieu Ressource de Pézenas. Ces chantiers d'élimination d'espèces végétales invasives sur le lido de Vendres, ont été réalisés avec l'aide d'une dizaine de personnes devant effectuer des travaux d'intérêt général (TIG).

Ce premier partenariat très intéressant a été suivi d'une rencontre avec le SPIP de l'Hérault dans la perspective de renforcer ce partenariat. Il devrait aboutir à l'habilitation du CEN L-R en tant qu'organisme d'accueil dans le cadre du TIG.

## Journée mondiale des zones humides & Fête de la nature

Comme chaque année, les deux réseaux (Pôle-relais Lagunes méditerranéennes et Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon) animés par le CEN L-R coordonnent en région deux événements importants pour la sensibilisation du grand public : la Journée mondiale des zones humides et la Fête de la nature.



Cette édition, qui s'est déroulée entre le 28 janvier et le 5 février, a été marquée par un froid glacial... mais cela n'a pas empêché plus de 2 400 personnes d'y participer ! 99 animations ont été organisées en Méditerranée et 27 ont été annulées en raison du mauvais temps.



La 6ème édition, qui s'est déroulée du 9 au 13 mai 2012 a choisi comme thème « drôle d'oiseaux ». En Languedoc-Roussillon,

près de 40 structures se sont mobilisées, dont la moitié membres du réseau des gestionnaires. Les 107 animations (sorties nature, conférences, ateliers...) proposées ont réuni entre 12 500 et 14 000 participants.

## Publications, supports de communication

Plusieurs publications et supports de communication ont été réalisés en 2012 dans le cadre des opérations "Journée mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Fête de la nature, Journée européenne du patrimoine, Chantiers d'automne". Par ailleurs, plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



Feuilles thématiques N°4 spécial «Atlas Papillons et Libellules»



Article dans Zones humides Info n°75 76 2012



La Lettre de liaison



Programmes régionaux édités pour les opérations Fréquence grenouille et Chantiers d'automne 2012

# PARTIE 3 : ACCOMPAGNEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



## Des mesures compensatoires en faveur de la biodiversité qui profitent au redéploiement de l'agriculture en Languedoc-Roussillon

La région Languedoc-Roussillon est parmi celles en Europe qui connaissent les plus fortes pressions démographiques. Elle fait l'objet d'aménagements importants dont les impacts sur la biodiversité nécessitent des mesures compensatoires.

A titre d'exemple, de gros dossiers d'aménagement en cours en région (LGV, Autoroute A9, enfouissement du réseau électrique, extension du réseau hydraulique...) occasionnent plus de 2 000 ha de mesures compensatoires à mettre en oeuvre, en zone de plaine, sur une durée de 25 ans voire plus.

Par ailleurs, près d'1/3 des sites de l'inventaire régional du patrimoine naturel, qui présentent des enjeux de biodiversité liés aux milieux ouverts pâturés, montre une très faible densité des troupeaux (<0.05 UGB) ; ce qui signifie que les activités agricoles ne sont pas en mesure actuellement d'assurer l'entretien de ces milieux à forte patrimonialité.

Il y a par conséquent, sur une grande partie du territoire régional, convergence d'intérêt et synergie entre maintien, voire restauration de la biodiversité et maintien et redéploiement de la polyculture et de l'élevage, au travers des mesures compensatoires.

Aussi, un groupement de compétences s'est constitué pour la mise en oeuvre des mesures compensatoires, avec le CEN L-R en tant que gestionnaire d'espaces naturels (avec les associations naturalistes locales), la SAFER comme opérateur foncier, les Chambres d'Agriculture pour l'animation et la mise en oeuvre de projets agri-environnementaux.

Le CEN L-R a créé un fonds de dotation pour recevoir les terrains acquis et en garantir l'inaliénabilité. La gestion des parcelles acquises est ensuite confiée via les comités départementaux SAFER à des agriculteurs qui appliquent des cahiers des charges environnementaux dans le cadre de baux ruraux à caractère environnemental ou de convention de mise à disposition.

## 1. MISE EN OEUVRE ET GESTION DES MESURES COMPENSATOIRES EN RÉGION

Une implication de plus en plus forte du CEN L-R !

La mise en chantier de nombreux projets d'aménagements en région (nouvelle ligne ferroviaire pour le contournement de Nîmes et Montpellier, enfouissement de la ligne THT France-Espagne, renforcement du réseau hydraulique de la région de Montpellier, doublement de l'autoroute A9 ...) induisant des mesures compensatoires, a augmenté de manière significative l'implication du CEN L-R dans leur mise en oeuvre. Cette forte implication a conduit à la création de groupements de compétences avec d'autres acteurs : SAFER, Chambres d'agriculture, associations naturalistes pour une meilleure intervention. La démarche associe également les collectivités et les usagers afin de garantir l'intégration territoriale, l'opérationnalité et la pérennité des mesures compensatoires.



## Les mesures compensatoires de l'extension du réseau hydraulique près de Montpellier

En 2012, le CEN L-R a élaboré le premier plan de gestion du site pour la période 2013-2017.

Le principal facteur de dégradation des pelouses étant la fermeture des milieux (colonisation par les ligneux), ce plan de gestion prévoit des actions de réouverture des zones fermées par un débroussaillage manuel et sélectif et le maintien de l'ouverture par le redéploiement d'un troupeau.

Les suivis naturalistes sur les espèces cibles permettront d'évaluer la pertinence des actions proposées et de réorienter celles-ci si nécessaire.

Après validation du plan de gestion par les services de l'État et le CSRPN, l'année 2013 verra la mise en oeuvre des premières actions. Nous espérons que les moutons fouleront à nouveau ces garrigues après des décennies de déprise agricole.

Cette action illustre bien la convergence d'intérêt entre la restauration de la biodiversité et le redéploiement du pastoralisme, activité ayant largement contribué à la qualité des paysages et du patrimoine naturel du Languedoc-Roussillon.

Le projet d'extension du réseau hydraulique intitulé «Aqua Domitia : maillon sud de Montpellier», porté par BRL, vise à assurer les besoins en eau des populations à l'ouest de Montpellier par l'acheminement de l'eau du Rhône. Dans le cadre de la première tranche du projet, des impacts résiduels sur la biodiversité ont été constatés et BRL a confié au CEN LR (via une convention tri-partite commune de Fabrègues - CEN L-R - BRL) la mise en oeuvre des mesures compensatoires définies par l'arrêté préfectoral.

Ces mesures compensatoires consistent à restaurer au cœur des Garrigues de la Lauze, 40 ha de terrains, propriétés de la commune de Fabrègues. Une fois restaurés, la gestion de ces terrains est confiée au CEN L-R pendant 30 années. L'objectif de la gestion est de restaurer des pelouses méditerranéennes au profit des reptiles (notamment le Lézard ocellé (*Timon lepidus*) et le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus edwardsianus*) et de la Magicienne dentelé (*Saga pedo*).



F. DE BROU



N. HIESSLER



M. KLESZCZEWski



## Les mesures compensatoires en faveur de l'Outarde dans le projet de contournement ferroviaire de Nîmes et de Montpellier

Le groupement constitué par le CEN L-R, la SAFER, la Chambre d'Agriculture du Gard et le COGard, a poursuivi la mise en oeuvre des mesures compensatoires concernant les deux grands volets (acquisitions et conventionnements) pour le compte de RFF, maître d'ouvrage.

### Le volet acquisition et restauration

L'animation foncière en 2012 a permis de concrétiser un des objectifs forts du projet à savoir l'acquisition de 100 ha de terrains, qui une fois restaurés, seront des sites favorables à l'hivernage et à la reproduction de l'Outarde. Les terrains acquis par le CEN L-R ont été versés au fonds de dotation pour en

garantir la pérennité et l'affectation à la conservation de l'outarde.

### Le volet conventionnement

L'ensemble des agriculteurs des Costières ont été contactés pour leur proposer de contractualiser des mesures agro-environnementales compensatrices dites «MAERFF». Suite aux diagnostics, 84 agriculteurs étaient volontaires pour signer des MAERFF, pour une surface cumulée de 1571 ha (583 parcelles) et 2,7 km de suppression de haies de cyprès. La surface totale des parcelles candidates était donc plus élevée que l'objectif des 640 hectares fixé.

Au final, les 640 ha conventionnés fin 2012 se répartissent comme suit :

- 50 exploitants engagés
- 291 parcelles engagées
- 2,22 ha : la surface moyenne d'une

parcelle engagée

- 19,92 ha en moyenne par contrat.

Notons enfin que depuis juillet 2012, le contrat de partenariat public-privé entre RFF et OC'VIA, confié à cette dernière la réalisation du contournement. La société OC'VIA (dont les actionnaires sont Bouygues Construction, Colas, SPIE Bâtiment, Alstom...) souhaite poursuivre le partenariat avec le groupement (CEN L-R, SAFER-LR, Chambre d'Agriculture du Gard, COGARD) pour la mise en oeuvre des mesures compensatoires outarde.

Par ailleurs un projet de convention entre OC'VIA et le CEN L-R est en cours d'élaboration pour préciser leur collaboration dans la mise en oeuvre des autres mesures compensatoires hors outarde sur l'ensemble du projet.



R. BOUTELOUP

## Le projet d'élargissement de l'autoroute A9 entre Perpignan et Le Boulou

Le projet piloté par ASF (Autoroute Sud de France) consiste à élargir à 2x3

voies l'autoroute A9 entre Perpignan et le Boulou. Les mesures compensatoires ont été scindées en deux volets l'un pour la faune et l'autre pour la flore.

### 1. Compensation pour la faune

Ce volet concerne la mise en oeuvre de la compensation sur 70 ha de milieux méditerranéens de garrigues favorables aux reptiles (5 espèces), aux amphibiens (7 espèces), aux oiseaux (24 espèces) et aux mammifères (2 espèces). La restauration et l'entretien des milieux ouverts se fera majoritairement par le pâturage. Durant l'année 2012 le CEN L-R a piloté l'équipe projet (Groupe ornithologique du Roussillon, SAFER L-R, Chambre d'Agriculture 66) pour la recherche de parcelles parmi 7 grands secteurs définis par les pré-diagnostic écologiques et agricoles. Au final un lot de parcelles

d'un seul tenant de 86 ha au total a été sélectionné sur la commune de Castelnou (66). Il s'agit d'un plateau calcaire composé d'une végétation de garrigue en voie d'embroussaillage dont la restauration des pelouses pourra favoriser en plus des espèces à compenser, le Cochevis de Thékla, une espèce d'oiseau vulnérable. La gestion de ces parcelles sera confiée au CEN L-R pour 20 ans.

### 1. Compensation pour la flore

La compensation vise à favoriser l'Anthyllis de Gérard, espèce protégée au niveau régional, sur une surface de 5 ha. L'action, menée en collaboration avec le bureau d'études Ecosphère et le CBNMED a permis de cibler une parcelle de 2 ha située sur la commune de Tresserre (66). Le CEN L-R sera chargé de la gestion de la parcelle sur 20 ans. Le plan de gestion en cours a pour objectif principal l'entretien pour favoriser le développement des individus déjà existant et le renforcement des populations par le semis sur des zones test.

## Le projet d'enfouissement de la ligne haute tension France-Espagne



R. BOUTELOUP

Ce projet, piloté par la société INELFE, concerne la construction d'une nouvelle ligne THT de 64,5 kilomè-

tres reliant les communes de Santa Llogaia (Espagne) et Baixas (France).

Durant l'année 2012, l'équipe projet, pilotée par la CDC Biodiversité (GOR, ECOMED, CEN L-R) a élaboré des plans de gestion pour la mise en oeuvre des mesures sur 5 sites d'une superficie totale de 33 ha. Les sites sont localisés dans les communes de Baixas, Toulouges, Trouillas, Villemolaque et Montesquieu-des-Albères. Ces plans de gestion prévoient des actions de création de milieux (mares, gîtes à reptiles...), de restauration et d'entretien de milieux et de suivis des mesures.

Le CEN L-R sera en charge de la gestion de ces sites pour 5 ans.

## 2. AIDER À LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX BIODIVERSITÉ PAR D'AUTRES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES



T. GENDRE

### Poursuite du partenariat avec le monde agricole

#### Partenariat avec la fédération des IGP de l'Hérault : le projet Biodiversité et Côtes de Thongue



T. GENDRE

En 2012, 14 exploitations viticoles situées sur le territoire de l'IGP Côtes de Thongue ont sollicité le CEN L-R pour réaliser un auto-diagnostic biodiversité de leur exploitation dans le but d'avoir un état de référence de leurs exploitations et d'évaluer leurs pratiques sur la biodiversité.

Le CEN L-R, qui a développé la méthode de diagnostic biodiversité dans les exploitations agricoles en région, a formé le groupe de viticulteurs à cette démarche qui repose sur un inventaire quantitatif et qualitatif des IAE (Infrastructures Agro-Écologiques : milieux semi-naturels, haies, arbres...). Ce diagnostic terrain est complété par des fiches de synthèse pour chaque exploitation indiquant les préconisations de gestion des IAE. Une interface informatique de saisie en ligne permet de transférer les données et de les utiliser et valoriser.

Suite à ce diagnostic, certains viticulteurs ont souhaité aller

plus loin en montant des plans d'actions. Ainsi en 2012, 3,3 km de haies ont été plantées sur les différentes exploitations, 45 arbres isolés plantés et 3 ha de milieux ouverts ont été restaurés. Ces actions ont été financées à 60% par le Conseil Général de l'Hérault.

#### Perspectives pour 2013

Le projet devrait s'étendre à plusieurs territoires viticoles du département de l'Hérault. Ainsi, 3 groupes de 25 viticulteurs vont être formés à cette démarche sur les territoires IGP Côtes de Thongue (2e session), Côtes de Thau, Coteaux de Bessilles, Coteaux de Béziers, Coteaux d'Ensérune, Coteaux de Murviel.

Par ailleurs, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée devrait appuyer et financer la démarche au côté du Conseil Général de l'Hérault. Le projet s'intéressera donc à la fois à la biodiversité et à la qualité de l'eau sur les territoires des IGP partenaires.



T. GENDRE

### Diagnostic biodiversité dans les exploitations agricoles

La réalisation de diagnostics biodiversité dans les exploitations agricoles s'est poursuivie en 2012.

Les diagnostics effectués concernent essentiellement les exploitations agricoles situées dans les sites Natura 2000 afin d'accompagner la mise en oeuvre des Mesures Agro-environnementales

territorialisées (MAEt). Le tableau ci-contre liste les sites concernés ainsi que les structures animatrices des DOCOB.

Territoires	Nombre de diagnostics	Structures animatrices
Basse plaine de l'Aude	2	SMBVA
Camargue gardoise	8	SMCG
Causse méridionaux	16	CPIC CM
Etang de l'Or	2	SYMBO
Etangs Palavasiens,	1	SIEL
Bagnas	2	ADENA
Etangs du Narbonnais	8	PNR NM
Etang de La Capelle	2	CEN L-R



R. JULLIAN

### Partenariat avec la Défense nationale sur le camp militaire de Villemaury (Aude)

En 2012, le CEN L-R et le 3ème Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine ont signé une convention de partenariat pour la connaissance et la gestion de la biodiversité du Camp de Villemaury. Ce projet s'inscrit dans la convention cadre signée entre le Ministère de la Défense et la Fédération des CEN.

Dans ce cadre, le CEN L-R contribue à améliorer la connaissance de la biodiversité et des enjeux de conservation du

site. Il apporte un soutien technique à la gestion et participe aussi à la sensibilisation du personnel militaire du camp.

Le Camp militaire de Villemaury, qui couvre près de 1000 ha, est situé au sud de Carcassonne dans le massif des Petites Corbières occidentales. Il s'élève entre 400 et 600 mètres d'altitude et présente une mosaïque de milieux naturels de garrigues plus ou moins boisés avec d'importantes surfaces de pelouses.

En septembre 2012, une première phase d'inventaires sur le terrain a été effectuée afin de recenser les principaux enjeux de biodiversité du site. Cette première phase a permis d'identifier de forts enjeux de conservation sur les pelouses qui

représentent environ 50% de la surface du site. Les milieux observés présentent de fortes potentialités de présence d'espèces patrimoniales comme le Pigamon tubéreux pour la flore, le Bruant ortolan pour les oiseaux, le Damier de la Succise et la Magicienne dentelée pour les insectes ou encore le Léopard ocellé pour les reptiles.

Au cours de l'année 2013, un document cadre de gestion sur 4 ans sera déposé auprès du Ministère de la Défense afin de solliciter le *Fonds d'intervention pour l'environnement*.

Probablement de belles découvertes au programme et un partenariat constructif à venir.

### 3. INITIER, ANIMER OU PARTICIPER À DES PROGRAMMES RÉGIONAUX ET DES PLANS D' ACTIONS



#### Le plan national d'actions Aigle de Bonelli

L'année 2012 a tout d'abord été marquée par la plus catastrophique saison de reproduction observée depuis 2005. Au-delà de l'important épisode de froid que nous avons subi, plusieurs autres facteurs plus locaux ont certainement joué pour expliquer ces échecs (inexpérience de nombreux oiseaux, rareté des proies, dérangements, etc.). Cet échec est surtout très marqué en PACA. Il a peu touché le Languedoc-Roussillon où la reproduction est assez proche de celle constatée habituellement et il a épargné l'Ardèche où l'on observe une très bonne reproduction. En outre, l'année s'est conclue par le tir probable de la femelle équipée d'une balise dans les Gorges du Gardon (reste de cadavre retrouvé avec des plombs)... Ceci montre bien que des efforts restent nécessaires afin d'assurer la conservation de cette espèce à long terme.

Concernant la mortalité par électrocution, la situation s'améliore grâce à l'effort important d'ERDF pour neutraliser les lignes électriques identifiées comme les plus dangereuses. Les contacts ont également été renforcés avec RTE et la CESML (Coopérative d'Électricité de Saint-Martin-de-Londres) avec l'objectif de signer des conventions au cours de l'année 2013, sur le modèle de celles développées avec ERDF. Au titre des activités impactantes, il faut également souligner la victoire des associations contre le projet photovoltaïque industriel de la Barben en plein cœur de la ZPS «Garrigues de Lançon et chaînes alentours» dans une zone de chasse particulièrement utilisée par les aigles.

L'étude génétique avance avec une présentation des premiers résultats par le MNHN lors du copil. Le sexage des individus et leur génotypage de 2008 à 2011 ont été finalisés. L'étude globale portera sur toutes les données depuis 2002 en intégrant l'étude précédemment réalisée.

#### Le nouveau Plan National d'Actions

Le CEN L-R, en charge de la rédaction de ce nouveau plan depuis septembre 2011, a présenté 4 versions au comité (rassemblant les acteurs importants de la conservation de l'espèce) chargé de la rédaction pour relecture et validation. Les mois de novembre et décembre ont été consacrés à une large consultation des acteurs par :

- un questionnaire en ligne, qui a permis de récolter les avis d'une cinquantaine de structures et/ou membres du réseau (associations de loisirs de pleine nature, services de l'État, observateurs du réseau, gestionnaires, établissements publics...),
- des entretiens téléphoniques plus poussés avec certains acteurs clés.

Les avis et commentaires ont ensuite été compilés et le document modifié selon leur pertinence. La prochaine étape est la transmission du projet au Ministère.



Le programme **RhoMéO** vise à développer et tester des outils d'évaluation de l'état écologique de zones humides à l'échelle du Bassin Rhône-Méditerranée. L'objectif étant à terme de poser les bases pour la mise en place d'un observatoire des zones humides du bassin.

Ce projet, qui a débuté en 2010, s'inscrit dans une démarche interrégionale impliquant les régions Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon. Il est réalisé dans sa partie «Sud» en partenariat avec le CEN PACA, l'IRSTEA (anciennement CEMAGREF) et la Tour du Valat (Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes).

En Languedoc-Roussillon, 33 sites ont ainsi été sélectionnés et échantillonnés en 2011. À une exception près, la totalité de ces sites a été maintenue pour un deuxième passage en 2012.

Ce projet est financé, dans notre région, par l'Agence de l'Eau RMC (délégation de Montpellier), l'Europe (fonds FEDER) et la Région Languedoc-Roussillon.

#### Le programme RHOME0 : Observatoire de l'état des zones humides du Bassin Rhône-Méditerranée

En 2012, les échanges avec les partenaires de toutes les régions du bassin ont été intensifiés et ont abouti à un premier séminaire de rendu qui a eu lieu les 3 et 4 décembre à Lyon. Ce temps fort du programme a réuni plus de 80 personnes provenant de l'ensemble des régions concernées. Un séminaire de rendu final, plus largement ouvert aux gestionnaires de zones humides, est programmé pour septembre 2013.

Les données collectées dans les différentes régions sont analysées par des groupes d'experts interrégionaux, et notamment un groupe «analyse de données» piloté par Nathalie Molnar, arrivée dans l'équipe RhoMéO du CEN L-R en début 2012 pour les volets hydrologie/pédologie/physico-chimie.

L'objectif fixé pour fin 2013 est la mise à disposition d'une boîte à outils «indicateurs et protocoles»

opérationnelle pour les gestionnaires de zones humides dans le bassin Rhône-Méditerranée. Le dispositif étant transposable à d'autres régions ; certaines se montrent déjà intéressées.

Les premiers résultats du programme ont été présentés à la Conférence thématique technique «zones humides et mares» des CEN (12-13 novembre 2012). Une autre présentation des résultats de RhoMéO est programmée au *Forum des gestionnaires 2013* du 28 mars à Paris et dont le thème est «suivis écologiques : quelles contributions à la gestion et à l'évaluation de la biodiversité ?». Ce thème choisi par le *Forum 2013* montre bien que le programme RhoMéO se situe au cœur de l'actualité des réflexions sur la gestion conservatoire, et plus particulièrement sur l'évaluation des actions et des suivis mis en œuvre par les gestionnaires.



## Participation à la mise en oeuvre du Plan Rhône

En 2012, deux types d'actions ont été conduites dans le cadre du Plan Rhône (2007-2013). Le premier concerne l'identification et la hiérarchisation des sites d'intérêt écologique le long du Rhône dans le département du Gard avec une attention particulière sur les sites dits «orphelins» c'est-à-dire sans protection et sans gestionnaire. Le second concerne l'organisation des Rencontres du «Réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône».

### L'identification et la hiérarchisation de sites à enjeux

29 sites et couvrant plus de 5500 ha ont été identifiés et hiérarchisés en fonction de leur intérêt écologique et des menaces. 5 sites nécessitant une préservation urgente devraient bénéficier d'une intervention en 2013, dernière année de ce plan.



### 3èmes rencontres du réseau des acteurs pour la biodiversité du fleuve Rhône.

Ces rencontres organisées par le CEN L-R et le CEN Rhône-Alpes ont été tenues les 22 & 23 novembre 2012 à Fourques (Gard). Le thème choisi cette année est «Accueillir du public et préserver la biodiversité en Vallée du Rhône».

Ces rencontres ont rassemblé plus de 90 personnes provenant de divers secteurs (techniciens, élus, acteurs sociaux et économiques, chercheurs, administrations) impliqués sur le territoire rhodanien.

La journée du 22, qui s'est déroulée à l'Auditorium de Fourques a été l'occasion d'échanger sur les expériences et les outils développés par les acteurs, de débattre sur les problématiques soulevées par l'accueil dans les espaces de nature et la conservation de la biodiversité.

La matinée du 23 novembre a été consacrée à la rencontre du Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise (SMCG) au Centre du Scamandre.

Les actes de ces rencontres sont consultables sur les sites Internet du CEN L-R et du CEN Rhône-Alpes.



### Programme de réintroduction de la Cistude d'Europe

Le CEN L-R anime depuis près de 10 ans maintenant la dynamique régionale autour de la conservation des tortues aquatiques autochtones.

Il coordonne un programme d'action régional pour la conservation de la Cistude d'Europe et de ses habitats qui implique une quinzaine de structures scientifiques et techniques partenaires. L'Europe, l'Etat, la Région et les Département de l'Hérault et du Gard soutiennent ce programme.

Les actions menées en 2012 s'articulent autour de 4 axes :

- l'amélioration des connaissances (répartition, étude de populations...),
- la poursuite de la réintroduction dans les Réserves naturelles nationales du Bagnas et de l'Estagnol,
- l'appui technique et la formation des gestionnaires de zones humides,
- l'information du public (en lien avec la problématique des Nouveaux Animaux de Compagnie).

Cette année a été marquée par de nouveaux lâchers de cistude en provenance d'établissements d'élevage partenaires. Plus de quarante jeunes cistudes ont ainsi rejoint chaque Réserve en présence de nombreux partenaires, d'élus et de la presse locale.

En 2012, le CEN L-R a initié un projet complémentaire en collaboration avec le laboratoire CEFREM (Université de Perpignan) dont l'objectif est d'étudier la coexistence de la Tortue américaine de Floride avec les tortues locales (Cistudes et Emyde lépreuse). Cette étude cherche à mettre en évidence la circulation de parasites des tortues exotiques vers les tortues autochtones et à préciser la répartition des différentes lignées haplotypiques de ces dernières. Un important travail de prospection et de prélèvements biologiques sur les tortues a été ainsi réalisé au cours de la saison d'activité des tortues par le CEN L-R.



### Déclinaison régionale du Plan national d'action Odonates et Maculinea

Dans le cadre de cette déclinaison, portée en collaboration avec l'Opie, plusieurs actions ont été menées en 2012 :

- **Amélioration des connaissances et acquisition de données** : contribution à l'élaboration de la liste rouge régionale des Odonates menacés et révision de la liste des espèces déterminantes et complémentaires des ZNIEFF. Inventaire des stations et première évaluation de l'état de conservation des stations de *Maculinea alcon rebeli* sur la partie languedocienne du Massif central. Etude de la répartition de l'Azuré du serpolet et caractérisation de son habitat en plaine méditerranéenne (moins de 400 m d'altitude). Acquisition de données sur les habitats de 3 espèces et sur les systèmes hydrologiques (*Macromia splendens*, *Gomphus graslinii* et *oxygastra curtisii*).
- **Conservation et mesures de gestion** : proposition de liste d'espèces à prendre en compte dans le cadre de la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) en région. Expertise et soutien technique à la mise en oeuvre de mesures compensatoires dans divers projets d'aménagement impactant certaines espèces.



### Le programme REPERE / MEDINA

Conservation de la biodiversité en région Méditerranéenne : une interface recherche/gestion pour identifier les enjeux et alimenter les processus de décision

Le programme MEDINA (2011-2013) est un projet de partenariat entre un organisme de recherche (CEFE-CNRS) et le CEN L-R visant à l'identification de nouveaux enjeux pour la recherche, et à la co-construction d'un appui aux politiques publiques de conservation.

Trois thématiques sont abordées dans le cadre de ce projet :

- la connaissance et préservation des batraciens du Languedoc-Roussillon (voir paragraphe Allo' grenouille),
- la contribution à l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE),
- l'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels.



## 4. SOUTENIR LES TERRITOIRES, LES GESTIONNAIRES ET LES PROPRIÉTAIRES



### Appui à la gestion des Espaces Naturels Sensibles de l'Aude, du Gard et de l'Hérault

Les principales actions réalisées dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs qui nous lient à ces collectivités ont porté sur :

- l'expertise naturaliste de sites pour identifier les enjeux de conservation et proposer des mesures de gestion,
- l'organisation de journées d'échanges sur les Espaces Naturels Sensibles des départements,
- la rédaction de petits guides d'assistance technique (fiches techniques, cahier des charges),
- l'accompagnement sur les Espaces, Sites et Itinéraires pour mettre en place une méthodologie de travail sur l'évaluation des enjeux.

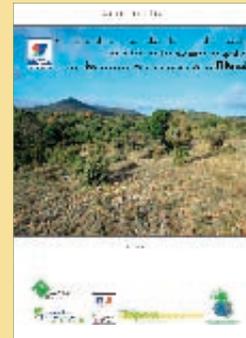


### Expertises naturalistes sur les sites du Conservatoire du Littoral en Languedoc-Roussillon

Afin d'assurer sa mission de préservation de la biodiversité de ses sites, le Conservatoire du Littoral (CdL) a lancé un appel d'offre en 2010 pour la réalisation d'expertises naturalistes sur certains de ses sites en Languedoc-Roussillon. Le CEN L-R intervient dans ce cadre notamment pour la réalisation d'inventaires naturalistes, mais aussi pour la rédaction de notices de gestion, d'études d'incidences, de diagnostics avant travaux, ou encore la mise en place de suivis scientifiques. En 2012, le travail

a porté sur l'accompagnement du projet de suppression de la route des plages au Grand Travers, la rédaction de notices de gestion pastorale en Petite Camargue gardoise, et une étude d'évolution de la biodiversité en fonction de différents scénarios hydrauliques pour la Réserve naturelle régionale (RNR) de Sainte-Lucie. Ce dernier travail est particulièrement intéressant par son volet dit «prospectif» qui alimente les réflexions au sujet de la stratégie de gestion de cette RNR créée en 2010 et ce pour les décennies à venir.

Guide technique pour le suivi de l'état de conservation des habitats naturels et l'évaluation de la gestion des Espaces naturels sensibles de l'Hérault



Ce travail réalisé pour le département de l'Hérault, se situe dans le prolongement de celui effectué en 2011 sur l'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire en Lozère. Ce guide méthodologique cible les habitats naturels prioritaires des espaces naturels sensibles de l'Hérault. Il a été conçu dans l'optique de constituer un outil de terrain à destination des agents du département. Il est composé notamment de fiches méthodologiques et de grilles d'évaluation pour faire l'étude de l'état de conservation de différents habitats agro-pastoraux et rivulaires.

### Aide à la gestion de sites de Thau Agglomération



Cette aide est apportée dans le cadre d'un appel d'offre lancé chaque année et auquel ont répondu conjointement le CEN L-R et les Ecologistes de l'Euzière.

L'aide consiste à réaliser les suivis du patrimoine

naturel (faune et flore remarquable, habitats) et de faire des préconisations de gestion pour une dizaine d'espaces naturels relevant de la compétence de Thau Agglomération.



### Assistance à la DREAL, aux DDT(M) et aux opérateurs des DOCOB des sites Natura 2000

Pour mieux relayer et amplifier l'action de l'Etat (DREAL et DDTM) auprès des collectivités et faciliter la prise de compétence Natura 2000, le CEN L-R a été chargé en 2008 d'une mission d'appui technique. Cette mission est destinée essentiellement aux collectivités territoriales opératrices ou animatrices de DOCOB et aux DDT(M).

En 2012, c'est un quart-temps qui y a été consacré. Le CEN L-R a ainsi apporté son appui sur 6 sites à 4 collectivités territoriales et à 2 DDTM (Aude et Hérault).

Il s'agissait de 3 sites pour lesquels le DOCOB était en cours d'élaboration et de 3 sites pour lesquels la mise en œuvre du DOCOB débutait. A la fin de l'année, tous les sites de la région étaient lancés dans la démarche Natura 2000.

Par ailleurs, la DREAL a également demandé au CEN L-R d'organiser des formations à l'outil informatique de SUIVI des DOCOB (SUDOCO) pour les animateurs Natura 2000. SUDOCO est une base de données dotée d'une interface de saisie en ligne et permettant aux ani-

mateurs comme aux services de l'Etat de suivre la mise en œuvre des DOCOB.

Deux sessions de 2 jours ont été organisées, en septembre et novembre 2012, rassemblant respectivement 10 et 8 animateurs Natura 2000. Elles étaient co-animées par le CEN L-R et le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise.

Enfin, le CEN L-R a également contribué à l'élaboration du compte-rendu de la réunion régionale des opérateurs Natura 2000.

# PARTIE 4 : PARTICIPATION AUX DYNAMIQUES DE RÉSEAU



En 2012, le CEN L-R a poursuivi l'animation, au niveau régional, du programme d'actions transversales du *Pôle-relais lagunes méditerranéennes* dont les principales sont décrites ci-dessous. Par ailleurs, il pilote depuis 2009 le programme européen Life+ LAG'Nature (présenté en page 7). Ce programme, initié dans le cadre des activités du Pôle, entre dans sa dernière année de mise en oeuvre et concerne les lagunes du Languedoc-Roussillon. L'expérience et les résultats acquis pourront être transférés aux lagunes de PACA et de Corse.

## Base de données documentaire et Annuaire

**Base documentaire :** Elle compte **5 500 documents** dont une majeure partie sous format pdf téléchargeable. Plus de 400 documents ont été ajoutés en 2012. 15 dossiers thématiques sont en lien avec le site Internet. La diffusion sélective de l'information permet un envoi ciblé des nouvelles publications aux abonnés.

**L'Annuaire des acteurs et des compétences :** Il rassemble aujourd'hui **750 acteurs** et **350 structures** concernées par les lagunes (représentants d'administrations, scientifiques, gestionnaires, etc.), régulièrement mis à jour au fil des évolutions (une trentaine de fiches mises à jour en 2012).

## Suivi des milieux lagunaires



### Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) :

- 1 réunion interrégionale et 2 réunions régionales (bilan des données 2011 du suivi, leur valorisation dans la base de données partagée, restitution du travail sur l'indicateur macrophytes dans les lagunes méditerranéennes mésohalines et oligohalines)
- Amélioration de la base en ligne de compilation et d'interprétation des données
- Intégration des données de suivis 2011 au bilan du Réseau de Suivi Lagunaire

## Site Internet et documents de sensibilisation

**Le site Internet :** [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

Le nouveau site Internet a été mis en ligne le 2 février 2012.

- Développement d'une nouvelle rubrique 'thématiques' avec 2 dossiers en 2012 portant sur les activités économiques et traditionnelles en lagunes (activités touristiques et halieutiques).

### La Lettre des Lagunes :

Le nouveau site Internet s'est accompagné d'un nouveau gabarit de la lettre d'information, plus convivial, harmonisé avec le graphisme du site.

- Neuf numéros diffusés à environ 1900 acteurs des lagunes des régions méditerranéennes et au-delà,
- Un numéro hors série sur les actions innovantes en lagunes.



*Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôle-relais Zones humides, initié en 2001 dans la lignée du Plan national en faveur des zones humides.*

*Coordonné par la Tour du Valat en PACA, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse afin d'être représenté dans chaque région méditerranéenne. C'est un programme innovant, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative.*

*Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes encourage une gestion durable de ces milieux en apportant connaissances et conseils :*

- transfert de connaissances avec son site Internet, sa Lettre des lagunes, ses bases de données bibliographiques et son annuaire en ligne,
- organisation de réunions d'échanges entre les acteurs,
- publication de guides et articles de vulgarisation,
- actions de communication et de sensibilisation.

*Le 3ème Comité d'Orientation s'est réuni le 27 septembre 2012 à la Tour du Valat, rassemblant une quarantaine de participants.*





X. RUFRAY



N. BARRE



B. SIROT

## Education à l'environnement

### Journée mondiale des zones humides

Du 28 janvier au 5 février 2012 sur le thème *Le tourisme dans les zones humides : une expérience unique*

- Un évènement incontournable malgré une météo capricieuse...
- Près de 100 animations autour des lagunes, soit 1/5 du nombre d'animations nationales ! Parmi elles, 22 animations ont concerné les scolaires en LR et 3 en Corse.
- Plus de 3400 personnes sur les 3 régions, dont 450 scolaires représentant 30 classes du CP au Bac Pro.



### Journées européennes du patrimoine

Les 15 & 16 septembre 2012 sur le thème *Trésors cachés des étangs*

- Une mobilisation et une fréquentation en hausse !
- 30 structures mobilisées, 100 animations en LR, PACA et Corse touchant près de 7 000 personnes.

## Contribution à la méthode d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat Lagunes côtières\*



M. KLESZEWSKI

Ce projet initié en 2012 visait à fournir un état des lieux des connaissances à l'échelle de la façade méditerranéenne de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire 1150-2\* Lagunes côtières méditerranéennes et d'utiliser l'expérience locale pour alimenter le travail d'élaboration d'une méthode d'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site Natura 2000 mené par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN).

Le Pôle lagunes a été chargé de l'animation du projet piloté par le CEN L-R. Le projet est suivi par les services de l'Etat (DREAL LR, PACA et Corse) et mené avec la collaboration et l'appui scientifique du MNHN, qui assure la rédaction et la production du guide méthodologique national.

Un groupe de travail a été constitué regroupant l'ensemble des partenaires techniques et scientifiques (CEN L-R, Tour du Valat, OEC, DREAL, MNHN, opérateurs Natura 2000, experts) qui ont apporté leur expertise et expérience en matière de connaissance de l'habitat Lagune côtière\* et d'évaluation de son état de conservation. 3 groupes de travail, une séance sur le terrain (13/06/12) et 2 comités restreints ont eu lieu. Les nombreuses contributions ont alimenté le guide d'application publié en mai 2013.

Le rapport d'étude complet est disponible sur le site Internet du Pôle lagunes.

Une phase de test de la méthode est en cours.

Nous remercions l'ensemble des membres du groupe de travail pour leur implication.



C. BROGHIER

## Formation des gestionnaires

### Formation Macrophytes

« **Reconnaissance des macrophytes de milieux aquatiques lagunaires et périlagunaires** »

Cette formation a été réalisée le 25 mai 2012 à la demande des gestionnaires du réseau et en collaboration avec l'ONCFS. Elle a réuni 16 personnes représentant 14 structures de gestion de lagunes et zones humides de LR et PACA.

## Accompagnement des acteurs économiques

### Socio-professionnels du tourisme

- Organisation d'une formation « les OT ambassadeurs de leur environnement » avec la FROTSI LR le 29 mars à l'Office du Tourisme de Carnon qui a réuni une dizaine de personnes.

### Label Qualité Sud de France

- Participation aux ateliers de travail sur la définition du critère « Développement durable » pour les filières Activités de Plein Nature.

## Liens à l'échelle nationale et internationale

### Portail national Zones humides

[www.zones-humides.eaufrance.fr](http://www.zones-humides.eaufrance.fr)

- En lien avec les autres Pôles-relais Zones Humides et l'Onema, le Pôle lagunes contribue à l'alimentation du Portail National sur les Zones Humides.

### Ramsar France

- Adhésion au réseau français des gestionnaires de sites Ramsar et participation au séminaire annuel.



## Fonctionnement du Réseau



### Assemblée des membres du réseau :

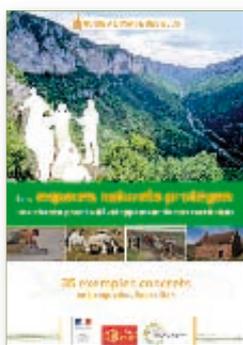
Ce moment fort de la vie du réseau a été tenu le 3 février 2012 à Sète. L'assemblée, qui a réuni plus de 40 personnes, a permis de faire le bilan

des actions 2011, présenter la programmation à venir et favoriser la rencontre, l'échange d'expériences et la mise en place d'opération pilotes entre gestionnaires.

### Nouvelles adhésions au réseau :

- 4 nouvelles structures (département de l'Aude, Syndicats mixtes Grand site Gorges du Tarn et Cirque de Navacelles, Commune de Fleury) ont adhéré en 2012. Le Réseau compte 43 membres.
- 5 autres structures intéressées pour adhérer ont été identifiées suite à l'envoi du courrier d'invitation.

### Sortie du guide à l'usage des élus « Les espaces naturels protégés : une chance pour le développement de nos territoires »



La finalisation, puis l'édition et la diffusion début 2012 du Guide à l'usage des élus sur le développement local au sein des espaces naturels protégés a constitué une action majeure pour le Réseau des gestionnaires.

Ce document met en avant les actions des gestionnaires non seulement sur le plan de la gestion et de la conservation, mais aussi des bénéfices sociaux et économiques qu'ils peuvent engendrer.

- Edition papier en 1500 exemplaires et mise en lignes sur le site Internet
- Diffusion du guide aux gestionnaires et partenaires à l'échelle régionale et nationale

## Lettres d'informations

Publication de 2 *Lettres d'informations* (diffusion de 300 exemplaires papiers et par le Net)

- *Milieus souterrains en Languedoc-Roussillon*. Lettre n°9 de juillet 2012
- *Emploi et métiers au sein des structures gestionnaires en Languedoc-Roussillon*. Lettre n°10 en partenariat avec l'UM2 et l'ATEN (parution début 2013).



Depuis 2008, le Réseau assure la coordination de l'événement en proposant un appui aux organisateurs de manifestations ainsi qu'une communication régionale. A cet effet,

une chargée de communication a été recrutée en CDD. Cette année encore, la Fête de la Nature en Languedoc-Roussillon du 09 au 13 mai 2012 a été un succès :

- 40 structures mobilisées, dont la moitié membres du Réseau. Près de 100 animations en tout genre (expo, conférence, sortie, atelier, festival)
- près de 14 000 visiteurs dans toute la région !
- communication : 8500 programmes et 1300 affiches diffusées, communiqué de presse et relation presse (300 contacts)
- organisation d'un concours photographique sur le thème «Drôles d'oiseaux !»

Autres actions : tenue de stand lors de la Fête de la Biodiversité à Montpellier, jeux de 7 familles sur les espaces naturels protégés ...



M. KLESZCZEWSKI



X. RUFFRAY



M. COURONNE

## Ateliers d'échange d'expériences

### Atelier «*Evaluation économique des Espaces Naturels Protégés*»



T. RODRIGUEZ

L'atelier sur l'Évaluation économique des ENP s'est déroulé le 04 juin 2012 à Gignac (34) et a rassemblé plus de 30 personnes. Cet atelier a été l'occasion de présenter les résultats de l'étude plus complète menée par Carole Vuillot, stagiaire d'AgroParisTech (voir plus bas).

Les principaux objectifs fixés à l'atelier étaient :

- de faire le point sur les principes, méthodes et objectifs liés à l'évaluation économique des ENP,
- prendre connaissance des retours d'expériences en région et au-delà sur l'évaluation économique des ENP,
- analyser les avantages et les inconvénients des différentes approches, les opportunités et attentes locales, des risques pouvant être identifiés et préconisations associées, des questions d'opérationnalité et de faisabilité sur les territoires...
- initier une réflexion collective pouvant être poursuivie dans le cadre du groupe de travail.

### Atelier «*Nouveaux outils de communication pour les Espaces naturels Protégés*»



M. DEMESSE

L'atelier sur les Nouveaux outils de communication s'est tenu le 25 octobre 2012 à Béziers (34) et a réuni près de 30 personnes. Cette thématique nouvelle sur des approches et outils encore peu exploités

par les gestionnaires a été traitée en deux temps : approche stratégique et réflexions préalables nécessaires à toute action de communication ; retours d'expériences et mise en exergue de besoins des gestionnaires face au panel de nouvelles technologies existant. Cette thématique a suscité un fort engouement parmi les gestionnaires.

## Travaux des groupes de travail



### *Evaluation économique des Espaces naturels Protégés*

Ce groupe de travail s'est grandement appuyé sur l'étude complète de 6 mois confiée à Carole Vuillot, dans le cadre d'un stage d'ingénieur à AgroParisTech.

Le groupe de travail, constitué d'une dizaine de personnes (gestionnaires, scientifiques), s'est principalement attelé à suivre et piloter cette étude avec comme objectif l'organisation d'un atelier sur cette thématique. Ainsi, le groupe a

facilité le travail d'enquête globale et d'entretiens individuels auprès des gestionnaires (visions, attentes et expériences en la matière). Il a par la suite initié une réflexion pour valoriser cette étude : «porter à connaissance» auprès des structures concernées, choix de sites pilotes pour mener cette évaluation grandeur nature (études d'opportunité et de faisabilité).



T. GENDRE

### *Espèces exotiques envahissantes*

Le groupe de travail a proposé de mettre en oeuvre en 2012 quelques actions sur la base des attentes identifiées lors de l'atelier organisé en 2011.

- réalisation d'une enquête (mutualisation des expériences de lutte, collecte des données sur les espèces, communication, etc.),
- constitution d'un groupe d'échange et de diffusion en ligne (60 participants),
- constitution d'un groupe de travail sur la sensibilisation (projet de plaquette et d'outils de communication communs),
- stage court sur la sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes (EEE),
- proposition d'une formation ATEN et discussions avec la DREAL L-R et le Pôle SINP pour une articulation sur la collecte et la diffusion des données.

# Synthèse des actions développées en Lozère



## ■ Connaître

### Préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés du Massif central. site de l'Aubrac Lozérien (2012-2013)

Ce projet, coordonné par IPAMAC et sous maîtrise d'ouvrage du CEN L-R, vise à acquérir des connaissances précises en terme de typicité, de répartition et d'état de conservation des prairies de fauche de montagne en lien avec les pratiques agricoles sur le plateau de l'Aubrac. Le CEN Lozère, opérateur local, a mené plusieurs actions en 2012 :

- bibliographie, analyse des orthophotoplans/ cartographie des habitats de prairie de fauche issus du Docob Aubrac/contrôle terrain,
- élaboration d'une méthodologie d'échantillonnage,
- animation foncière puis prospection de terrain/saisie des données (46 relevés phytosociologiques),
- pratiques agricoles : initiation d'un cahier des charges pour la réalisation d'enquêtes agricoles sur les prairies de fauche échantillonnées.



### Inventaire des zones humides sur le secteur de la Margeride ouest (2012-2013)

Le CEN poursuit sa mission de connaissance des milieux humides en réalisant l'inventaire des zones humides de la Margeride ouest (45 000 ha) et en procédant à une actualisation des inventaires et une structuration des données. L'objectif sera dans un second temps d'assurer une mission de gestion.

## ■ Gérer

### Plan Loire Grandeur Nature 3 - Phase III

Cette nouvelle phase poursuit l'objectif général qui est de maintenir le bon fonctionnement hydrologique et préserver la richesse et la diversité écologique d'un ensemble de zones humides de tête de bassin sur le haut bassin versant de l'Allier (9 zones hydrographiques concernées).

Durant l'année 2012, le programme d'actions n'a pu être mis en œuvre en totalité du fait des attributions tardives des subventions. Seules les actions suivantes ont été réalisées :

- hiérarchisation des sites et animation foncière auprès des gestionnaires (15 contacts, 8 accords de principe),
- élaboration de 8 notices de gestion sur 140,97 ha (dont 38,29 ha de zones humides),
- mise en œuvre de l'entretien courant préconisé en 2010 et 2011 avec 12 gestionnaires sur 7 sites conventionnés : adaptation du chargement instantané et de la pression pastorale, mise en défens temporaire,
- finalisation des travaux prévus dans la phase 2 (coupe d'éclaircie sur une plantation d'épicéas, installation d'un abreuvoir à niveau constant, installation de 2 dispositifs de mises en défens mobiles et fixes),
- programmation de nouveaux travaux de restauration (3 sites/4 gestionnaires),
- réalisation de 5 visites-conseils sur plusieurs thématiques : types de prélèvement pour alimenter une cuve de 22 m<sup>3</sup>, points d'abreuvement, coupe d'éclaircie à proximité d'une tourbière.

## ■ Sensibiliser et Valoriser

- changement de nom et de logo et communication autour,
- diffusion de la lettre de liaison du Conservatoire (1 numéro), articles de presse, mise à jour du site Internet,
- organisation de 3 animations pour le grand public et les scolaires (Fréquence grenouille, Fête de la nature, Chantiers d'automne...)

### Service d'aide à la gestion des zones humides (Sagne 48)



*Cet outil, qui fête sa 9ème année, vise à développer une stratégie de gestion durable et cohérente des zones humides à travers l'animation d'un réseau de gestionnaires et de sites sur le bassin Adour-Garonne (SAGNE 48, formalisé par des conventions d'adhésion gratuites au service SAGNE 48).*

*Les actions sont menées dans le cadre d'un partenariat entre le CEN Lozère, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, la Région Languedoc-Roussillon et le Département de la Lozère.*

*Les principales actions menées en 2012 :*

- appui à la mise en œuvre du programme « Zones humides de l'Aubrac » coordonné par l'association COPAGE,
- réalisation de diagnostics et notices de gestion de 5 sites couvrant 56,28 ha de zones humides,
- visites-conseils et assistance technique à des travaux de restauration et à des projets d'aménagements durables (5 sites),
- animation et formation du réseau, communication : 2 journées de formations, 3 animations grand public, 4 interventions auprès de structures de formation et de maires.

# VIE ASSOCIATIVE



## Conseil d'administration

### ■ Composition du Conseil d'Administration

(suite à l'Assemblée Générale du 9 juin 2012)

Composition du bureau	
<b>Président :</b>	Jacques LEPART
<b>Vice-Président :</b>	Gilles BOUSQUET
<b>Secrétaire Général :</b>	Daniel CREPIN
<b>Secrétaire Adjoint :</b>	L-D AUCLAIR
<b>Trésorier :</b>	Olivier THALER
<b>Administrateurs :</b>	Christine SORLI François ROMANE

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
<b>Membres individuels</b>	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Franck DUGUEPEROUX, Christian LEBRAUD, Jacques LEPART, Olivier THALER, François ROMANE, Christine SORLI, Nicolas VALETTE
<b>Membres associatifs</b>	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), SFO Languedoc (Michel NICOLE), OPIE (Jean Pierre LUMARET), SPN Gard (Jean-François GOSSELIN)
<b>Membres associés</b>	Fédération régionale des chasseurs L-R (Jean-Pierre GAILLARD)
<b>Membres de droit</b>	Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CEN Lozère (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Suzanne DELIEUX), Département de l'Hérault (Christian DUPRAZ, Monique PETARD), Département des Pyrénées Orientales (Michel MOLY, Jean-Louis ALVAREZ)

Le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois en 2012 (10 / 03, 12/05, 20/10, 08/12). Les principales délibérations ont concerné :

- le plan d'actions quinquennal dans le cadre de la demande d'agrément : calendrier et première ébauche,
- la nomination des administrateurs du fonds de dotation,
- l'approbation des comptes 2011 et la préparation de l'assemblée générale 2012,
- l'élection des nouveaux membres du bureau,
- le budget prévisionnel et les programmes de l'année 2013.

## Assemblées générales

- L'Assemblée générale ordinaire statutaire a été tenue le 9 juin 2012 aux Salines de Villeneuve.
- Une Assemblée générale extraordinaire a également été organisée le 20 octobre 2012 afin d'inscrire dans les statuts les changements de dénomination opérés dans l'ensemble du réseau des conservatoires.

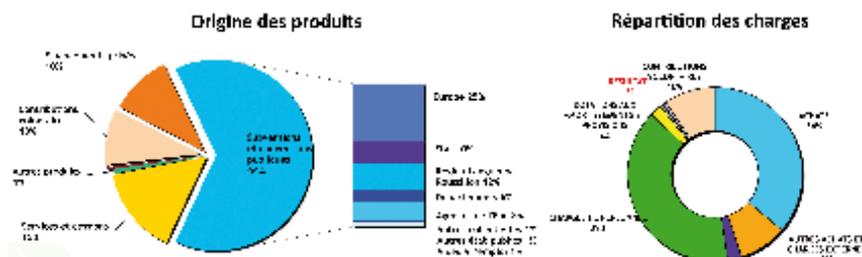
## Conseil scientifique

Le conseil scientifique s'est réuni le 5 mars 2012 aux Salines de Villeneuve. Il a validé une proposition de recombinaison tenant compte des nouvelles dispositions de l'agrément Cen-Etat-Région. Il a examiné l'état d'avancement de programmes en cours (Atlas papillons et libellules, Plan national d'actions Bonelli, Programme REPERE).

## Le bilan financier 2012

### ■ Compte de résultat

En 2012, le compte de résultat s'établit à 2 343 960 € avec un résultat positif de 13 894 €, hors contributions volontaires\* évaluées à 246 500 €.



Les produits sont constitués à 65% de subventions/conventions publiques, 10 % de financements privés et 15% de prestations. La répartition des charges est stable, avec 35% d'achats auprès de nos partenaires et près de 40% de charges de personnels.

### ■ Le Bilan

Au 31 décembre 2012, le bilan s'équilibre à 3 083 786 €.

A l'actif, les immobilisations (nos biens, 286 985 €) sont stables. Désormais les acquisitions foncières sont versées au fonds de dotation du CEN L-R. Les créances sont en augmentation dû principalement à des délais de paiements des fonds européens expliquant des difficultés de trésorerie. Au passif, les fonds propres (397 492 €) sont en diminution dû au rattrapage des indemnités de fin de carrière. Les fonds dédiés s'épuisent par la fin de programmes pluriannuels. Enfin les dettes augmentent en lien avec les difficultés de trésorerie qui ont conduit à contracter un emprunt et augmenter le découvert bancaire.

\* En 2012, plus de 1 000 jours ont été consacrés par les bénévoles pour améliorer la connaissance, participer aux chantiers nature ou représenter l'association. Cet investissement bénévole est essentiel, il fonde notre statut associatif.



# L'ÉQUIPE SALARIÉE

## Organigramme du CEN L-R

<b>Président :</b> Jacques LEPART <b>Directrice :</b> Claudie HOUSSARD (04 67 02 64 97) <b>Assistante de direction :</b> Sonia BERTRAND (04 67 02 64 97) <b>Secrétaire administrative :</b> Marthe VERGNAY (04 67 02 21 28) <b>Secrétariat vie associative :</b> Marine COURONNE (04 67 02 21 28)	<b>Comptabilité</b> (externalisée): Cabinet REVI Conseil, Montpellier GE2A, Gestion administrative et financière, Montpellier <b>Commissariat aux Comptes :</b> Cabinet SGADG, Perpignan
---	---

Missions thématiques et territoriales					
Habitats naturels et flore		Faune	Gestion de sites	Agri-environnement	
<b>Responsables de projets</b> Mario KLESCZEWSKI (04 67 02 64 98) <b>Chargés de projets</b> Benjamin SIROT (04 67 02 21 29) Sébastien GIRARDIN (04 67 02 64 98) <b>Chargé de gestion écologique</b> Romain BOUTELOUP (06 15 28 16 23) Rémy PONCET Marion DEMESSE		<b>Responsables de projets</b> <b>Coordinateur du Plan national d'action Aigle de Bonelli</b> Olivier SCHER (04 67 29 90 65) <b>Chargés de projets</b> Thomas GENDRE (04 67 29 90 64) Rémi JULLIAN (04 67 15 69 72) <b>Chargé de gestion écologique</b> Fabien LEPINE (04 67 29 90 64) Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64)	<b>RNR Gorges du Gardon</b> (04 67 29 90 66) Stéphanie GARNERO Conservatrice Maxime GAYMARD Technicien de gestion, garde Elise MOREL Service civique <b>Salines de Villeneuve</b> (04 67 27 82 24) Olivier SCHER Responsable de projets Ludovic FOULC Chargé de gestion, garde du littoral Julien CAUCAT Service civique <b>Ile des Brotteaux</b> (04 67 29 90 64) Mohand ACHERAR Chargé de projets <b>Animation foncière</b> (04 67 29 90 64) Fabien LEPINE Chargé de gestion écologique	<b>Chargés de projets</b> Lionel PIRSOUL (04 67 29 99 71) Carole SAINGLAS (06 08 42 85 19)	
Missions d'appui			Animation de réseaux		
Système d'information	Accompagnement de projets	Gestion de milieu	Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés	Pôle relais Lagunes méditerranéennes	
<b>Responsable de projets</b> Mathieu BOSSAERT (04 67 29 90 65) <b>Chargé de projets</b> Mohand ACHERAR Communication & publications <b>Chargé de gestion</b> Yoann PERROT	<b>Chargée de projets</b> Nathalie HIESSLER Natura 2000 et LANDLIFE (04 67 29 90 65) Nathalie MOLNAR Hydrologie Pédologie Rhoméo Pauline BERNARD Montage Life+ MILieux Ouverts	<b>Techniciens de gestion</b> Alexis RONDEAU (04 67 29 90 64) Marine COURONNE (04 67 02 21 28)	<b>Responsable de projets</b> Thibaut RODRIGUEZ <b>Chargée de communication</b> <b>Fête de la nature</b> Nelly SAUGUES (04 67 02 21 30)	<b>Responsable de projets</b> Sonia BERTRAND (04 67 02 21 28) <b>Programme LIFE+ LAG'Nature</b> (04 67 58 43 34) Coordinatrice : Magali BOYCE / Adrienne DAUDET Responsable administratif, financier et communication : Franck LECOQ	

## Mouvement de personnels, formation, stagiaires

### ■ L'équipe salariée

En 2012, 35 personnes ont composé l'équipe salariée pour 26,7 ETP. Fin 2012, le CEN L-R comptait 27 salariés dont 23 en CDI. Nous tendons vers la parité avec 60 % d'homme et 40% de femme.

Après trois années passées à œuvrer à nos côtés, Yoann Perrot a pris un congé sans solde pour poursuivre ses aventures chez nos cousins outre-Atlantique. Nous le remercions pour son fort investissement dans l'action du Conservatoire et lui souhaitons bonne route.

Nous remercions également Julia Burger, Nelly Saugues, Marion Demesse et Rémy Poncet qui ont renforcé temporairement l'équipe.

### ■ Formation 2012

Le plan de formation a permis à l'équipe de suivre près de 90 jours de formations organisées par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et d'autres organismes. Le Droit Individuel de Formation a été mobilisé pour près de 108 heures de formation.

### ■ L'accueil de stagiaires en 2012

En 2012, le CEN L-R a reçu plusieurs étudiants en stage représentant 70 mois soit 5,8 équivalents temps plein :

Priscillia BAUER-NATTON, Sylvain BRILLAT, Julia BURGER, Julien CAUCAT, Jérémie FAUCHET, Pauline GABANT, Jérôme GEORGES, Justine KORDYLAS, Giacomo LASMER, Ambre LEROY, Manarii LONGINE, Morgane MAITREJEAN, Emmanuelle MIROUZE, Delphine MONTAGNE, Elodie MOREL, Guillaume PAPUGA, Thibault RAFTON, Quentin RICHARD, Pascale TARBOURIECH, Sébastien VALGALIER, Arthur VILLIEN, Carole VUILLOT.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



# Le trOmbinoscOpe



Adrienne Daudet



Alexis Rondeau



Benjamin Sirot



Carole Sainglas



Claudie Houssard



Fabien Lepine



Julien Caucat



Lionel Pirsoul



Ludovic Foule



Magali Boyce



Marine Couronne



Mario Klezczewski



Marthe Vergnay



Mathieu Bossaert



Maxime Gaynard



Mohand Acherar



Morgane Maitrejean



Marion Demesse



Nathalie Hiessler



Nathalie Molnar



Olivier Scher



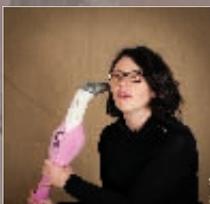
Rémi Jullian



Romain Bouteloup



Sébastien Girardin



Sonia Bertrand



Stéphanie Garnéro



Thibaut Rodriguez



Thomas Gendre

Notre cousin  
parti rejoindre sa  
blonde...



Yoann Perrot

Mise en scène, accessoires, éclairage, photos : Thomas Gendre & Olivier Scher (2012)

Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

**Collectivités et syndicats mixtes :**

*Communautés d'agglomération, de communes : Grand Pic-Saint-Loup, Montpellier, Perpignan Méditerranée, Nîmes Métropole, Pays de l'Or, Thau agglo, Vallée de l'Hérault.*

*Communes : Bessan, Cubière-sur-Cinoble, Fabrègues, Grau-du-Roi, La Capelle-Masmolène, Lespignan, Mas-de-Londres, Mornas, Notre Dame-de-Londres, Peyrestortes, Saint Etienne -des -Sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres, Villeneuve-les-Maguelone.*

*Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue gardoise, Syndicat Mixte du Delta de l'Aude, Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or, Syndicat Mixte RIVAGE, Syndicat Mixte de gestion du Salagou, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon.*

*Office de l'environnement de la Corse*

*PNR du Haut-Languedoc, PNR de la Narbonnaise en Méditerranée, PNR des Pyrénées catalanes,*

**Chambres consulaires :**

*Chambres d'Agriculture : Aude, Gard, Hérault, Lozère, P. orientales, OIER SUAMME*

**Etablissements publics :**

*Aéroport de Béziers-Agde, ATEN, CBNMP, CEFE, Institut Coopératif du Vin, INRA Montpellier, IRSTEA, Laboratoire Arago, ONEMA, ONCFS, ONF, Parc National des Cévennes, Parcs Nationaux de France, Sup Agro Montpellier et Florac, Université de Montpellier 2, Université de Perpignan*

**Fondations :**

*Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation PETZL, Fondation VEOLIA*

**Associations :**

*ADENA, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, ASFRA, Ass. Spéléo. de Nîmes, Aude nature, Aude Claire, CEN Lozère, CEN Midi-Pyrénées, CEN PACA, CEPEC, CIVAM 34, CIVAM L-R, COGard, CPIE des Causses Méridionaux, CPIE des Pays narbonnais, Ecologistes de l'Euzière, Fédération départementale des chasseurs Hérault et Aude, Fédération régionale des chasseurs L-R, Fédération des réserves naturelles catalanes, Gard nature, Groupe Ornithologique du Roussillon, GRAINE L-R, Les Amis de Solan, LPO Mission Rapaces, LPO 11, LPO 34, Méridionalis, ONEM, Océanides, OPIE, Regard du vivant, La Salsepareille, Tela Botanica, Tortue passion*

**Autres :**

*ASF, Biotope, Caisse d'Epargne L-R, Carrières et Travaux du Sud-Ouest, Compagnie Nationale du Rhône, Caves coopératives (EVOC carcassonnais, Laudun -Chusclan, Mont Tauch, Sieur d'Arques), Cours Diderot, Ethicalia, Fédération des IGP de l'Hérault, Groupe ACCOR, Lafarge, OC'Via, SAFER Languedoc-Roussillon, Pôle Sup, SILA Mauguio, Sud de France développement, Syndicat de producteurs des vins (Côtes de Thongue, AOC Limoux).*

Merci aussi aux adhérents et aux bénévoles



**Siège social**

Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31  
1025 Avenue Henri Becquerel  
34000 Montpellier  
Tél. 04 67 02 21 28 Fax. 04 67 58 42 19  
cenlr@cenlr.org www.cenlr.org



**Antenne Lozère**

5 bis Impasse Félix Remise  
48000 Mende  
Tél. 04 66 49 28 78  
conservatoire@cen-lozere.org  
www.cen-lozere.org